

**Le journal  
d'Arlette  
Laguiller**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**UNITÉ  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2304 - 28 septembre 2012 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Le 9 octobre**

**Manifestons contre  
les licenciements  
et la politique  
antiouvrière**

**Espagne, Portugal**

**Les travailleurs contre l'austérité**

M 06189 - 2304 - F: 1,00 €



## SOMMAIRE

### Leur société

- p. 4 ■ Le 9 octobre, manifester contre les suppressions d'emplois et l'austérité
- Le traité européen : un leurre pour la classe ouvrière
- Niches fiscales : un cadeau pour les riches
- p. 5 ■ « Blasphème » : sous le voile des religions, rien que des dictatures
- Contrôle au faciès : Manuel Valls s'incline devant la police
- « Service minimum » : Hollande conserve la loi antiouvrière de Sarkozy
- p. 6 ■ Duflo attachée à son fauteuil
- OGM : progrès et profits ne riment pas
- Impôts : demi-part supprimée ou comment racketter les plus modestes
- p. 7 ■ Logement : placements immobiliers bichonnés
- Echirolles : un premier recul
- Seine-Saint-Denis : déjà des classes sans instit
- Rentrée scolaire : Handicapés et laissés pour compte
- p. 10 ■ Un livre sur les médicaments « inutiles »
- Le scandale des irradiés d'Épinal

### Dans le monde

- p. 8 ■ Portugal : premier recul du gouvernement
- Canada : victoire des étudiants québécois
- p. 9 ■ Italie : Fiat impose ce qu'il veut
- p. 16 ■ Mali : Hollande s'en va-t-en guerre
- Tchad : grève dans la Fonction publique
- Afrique du Sud : les mineurs de Marikana ont fait reculer Lonmin

### Dans les entreprises

- p. 11 ■ SNCF
- Apple
- Ikéa Gonesse
- p. 12 ■ PSA
- p. 13 ■ PSA
- Renault Douai
- Alstom Belfort
- p. 14 ■ AZF Toulouse
- Transport Infrastructure Gaz France - Pau
- Banque de France
- p. 15 ■ Sanofi
- Port de Marseille
- Kerry - Grasse
- Aéroport de Roissy

# Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

## TOULOUSE

Samedi

29 septembre  
de 18 h à minuit et

dimanche

30 septembre

de 11 h à 19 h  
hall 8 du Parc des expositions

## TOURS

Samedi

29 septembre  
de 14 h 30 à minuit

salle des fêtes de Saint-Pierre-des-Corps

## LYON

Samedi

29 septembre  
à partir de 17 h et

dimanche

30 septembre  
de 11 h 30 à 19 h

espace Mosaïque à Saint-Priest

Allocution de Nathalie Arthaud le dimanche à 16 h



## RENNES

Samedi

6 octobre  
de 15 h à 24 h

centre social Carrefour 18 7, rue d'Espagne (métro: Henri-Fréville)

## BESANÇON

Samedi

6 octobre

à partir de 16 h  
salle de la Malcombe, rue de la Grette

## LILLE

Samedi

6 octobre  
de 15 h à minuit

espace Concorde, quartier Cousinerie, rue Carpeaux à Villeneuve-d'Ascq

Allocution de Nathalie Arthaud

## BORDEAUX

Samedi

6 octobre  
de 11 h 30 à 19 h

salle Son-Tay quartier Belcier

## GRENOBLE

Samedi

20 octobre

à partir de 15 h  
L'Heure bleue, avenue Jean-Vilar à Saint-Martin-d'Hères

## LE MANS

Samedi

20 octobre

à partir de 17 h  
salle Pierre-Guédou rue du Pont

## Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte Ouvrière en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE BP 233  
75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

### LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotopresse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

### SUR INTERNET

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)

[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)

[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

Lutte Ouvrière  
l'hebdomadaire

[www.lutte-ouvriere-journal.org](http://www.lutte-ouvriere-journal.org)

Lutte Ouvrière  
multimédia  
(télé, radio, CLT)

[www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)

Lutte Ouvrière  
audio

(version parlée de nos textes)  
[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

La lettre d'information  
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

### Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

### ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

## Ils amusent la galerie pendant que les coups pleuvent sur les travailleurs

Alors que les licenciements se multiplient, que les hausses de prix poussent vers la pauvreté ceux qui sont privés d'emploi comme ceux qui ont un emploi mal payé; alors que Hollande vient d'annoncer un plan d'austérité qui va imposer de nouveaux sacrifices aux classes populaires, le psychodrame qui secoue les milieux politiques n'a rien à voir avec les problèmes réels des travailleurs : il a pour objet la ratification du traité budgétaire européen.

Hollande avait promis dans sa campagne de renégocier ce traité, qui a été élaboré et signé par Sarkozy et Merkel. Mais, les promesses électorales n'engageant que ceux qui y croient, Hollande a repris le traité à son compte sans y changer une virgule. Et il est cocasse de voir aujourd'hui Ayrault, qui n'a eu de cesse de dénoncer la règle d'or, en expliquer tous les bienfaits aussi bien que le faisait Fillon.

La situation est d'autant plus comique que la droite apparaît dans cette affaire comme la meilleure alliée de Hollande puisque, dans son écrasante majorité, elle s'apprête à voter en faveur du traité. Après tout, Hollande ne fait que mettre ses pas dans ceux de Sarkozy...

À gauche, au contraire, cette ratification divise jusqu'au Parti socialiste. Parmi les députés socialistes, il y en a qui sentent que ce reniement ne passera pas, et ils se préparent pour certains à s'abstenir, pour d'autres à voter contre.

Quant aux écologistes, ils se préparent à voter contre le traité, et donc contre le gouvernement, ce qui va imposer à ses deux ministres – et qui tiennent à le rester – une gymnastique difficile.

Mélenchon dénonce le traité et il appelle, avec le Parti communiste, à une manifestation pour réclamer un référendum sur la question. Mélenchon ne cache pas son ambition : il va répétant qu'il n'est pas dans l'opposition mais une « alternative » à Hollande-Ayrault. Autrement dit, si l'équipe du Parti socialiste se déconsidère, ce sera « ôte-toi de là que je m'y mette ».

Dans toute cette affaire, où sont donc les intérêts des travailleurs? Nulle part. Certainement pas du côté de la coalition UMP-PS, car ce traité, comme tous ceux qui ont jalonné l'histoire de la construction européenne, est fait pour plaire au grand capital.

Mais ils ne sont pas plus du côté de ceux qui réclament à grands cris un référendum. Ils nous expliquent

que le traité consacre « l'austérité à perpétuité » et qu'il enfoncera l'économie dans la récession et les déficits. Mais cela fait déjà quatre ans que l'économie recule. Pour imposer l'austérité, Sarkozy et maintenant Hollande n'ont pas eu besoin de ce traité, ou d'on ne sait quel bout de papier. Faire payer les travailleurs, imposer des sacrifices à la population est le b.a.-ba de leur politique. Qui feraient-ils payer sinon? Les capitalistes? Les actionnaires? La bourgeoisie? Mais c'est justement ce qu'ils ne veulent pas faire!

Quant au grand patronat, il mène sa propre politique sans se soucier le moins du monde de l'agitation politique: il n'y a que le profit et la concurrence qui comptent.

Si des centaines de travailleurs des usines Doux se retrouvent au chômage, ce n'est pas la faute de l'Union européenne : c'est de la responsabilité de la famille Doux, l'actionnaire principal. Et si des dizaines de milliers d'autres travailleurs sont menacés de licenciement, c'est parce que le grand patronat impose implacablement la loi du profit. Mettre en avant l'Europe ou Merkel comme les responsables de la situation, c'est une façon de tromper les travailleurs et de faire diversion.

Quand bien même la mobilisation permettrait d'obtenir un référendum, et en admettant qu'à l'issue du référendum le traité soit rejeté, qu'est-ce que les travailleurs y gagneraient? La garantie qu'ils n'auront plus à payer sous prétexte de rembourser la dette? La garantie que les licenciements et les fermetures d'entreprises cessent? La garantie que, dans la crise, le droit des travailleurs à la vie passe avant tout le reste? Non, rien de tout cela!

Pour obtenir ces garanties, il faudra se battre. Les licenciements, l'austérité imposée aux travailleurs ne sont pas une question de traité, mais une question de rapport de forces. Et le rapport de forces ne se décide pas dans un référendum sur une question pipée.

Il se décide dans notre capacité collective d'affronter le grand patronat en chair et en os, dans notre capacité à lui imposer les objectifs qui répondent à nos deux problèmes vitaux en cette période de crise: préserver notre emploi, en forçant le patronat à répartir le travail entre tous sans perte de salaire, et préserver le pouvoir d'achat, en imposant qu'il augmente au même rythme que toutes les augmentations des prix.

### Meeting Lutte Ouvrière avec Nathalie Arthaud Vendredi 5 octobre à 20h30

Espace Paris-Est Montreuil  
128, rue de Paris – Montreuil (Seine-Saint-Denis)  
Métro: Robespierre (ligne 9)

Le Cercle Léon Trotsky ayant pour thème l'Algérie, initialement prévu à cette date, est reporté au vendredi 16 novembre.

Entrée libre



# Le 9 octobre, manifester contre les suppressions d'emplois et l'austérité

**Le 9 octobre les travailleurs sont appelés par la CGT à une journée de mobilisation « pour l'industrie, pour l'emploi, avec une Sécurité sociale professionnelle ». Si, dans un premier temps, seule la Fédération de la métallurgie était à l'origine de l'appel, aujourd'hui sept fédérations CGT de l'industrie, et au-delà, des transports à l'Éducation nationale, se sont également jointes à la journée du 9.**

Face à la croissance du chômage et à l'austérité imposées par le patronat et le gouvernement, une riposte est attendue par bien des militants syndicaux et par bien des travailleurs.

Actuellement, il y a plus de trois millions de chômeurs, auxquels s'ajoutent presque autant de salariés en sous-emploi et surtout en sous-salaire. Et les menaces lancées par de grands groupes capitalistes, de PSA à la Banque de France, en passant

par Alcatel-Lucent, Arcelor-Mittal, Sanofi, Pétroplus et tant d'autres conduiront à fabriquer encore plus de chômeurs, si un coup d'arrêt n'est pas mis à cette hémorragie.

Dans cette situation déjà dramatique et qui s'aggrave, la direction de la CGT donne comme objectif de « relancer l'industrie ». Mais qu'est-ce à dire ? Les patrons n'ont qu'un seul but, celui de préserver, si ce n'est d'augmenter leurs profits,

quitte pour cela à jeter des travailleurs à la rue ou à fermer des usines. Leurs capitaux, ils les font circuler là où la rentabilité immédiate est la plus forte. Ainsi fonctionne ce système fou. Alors si « sauver l'industrie » veut dire donner plus d'aides et subventions au grand patronat, ce qui se fait depuis des décennies sans aucun impact sur l'emploi, ce n'est pas un mot d'ordre juste. Ce serait à l'État avec l'argent des contribuables de relancer de grands travaux pour construire des logements, des écoles, des hôpitaux, sans en passer par les promoteurs. Alors il faut être clair. Cette mobilisation doit s'entendre comme l'occasion de mettre en avant les mesures d'urgence indispensables à la survie des travailleurs menacés,

et par les plans de suppressions d'emplois et par l'attitude complaisante du gouvernement vis-à-vis du grand patronat, responsable de cette saignée.

Le 9 octobre, les travailleurs seront nombreux pour exiger l'arrêt des suppressions d'emplois, l'embauche des travailleurs précaires et des jeunes sans emploi, la répartition du travail entre tous sans diminution de salaire. Il faut exiger que les salaires et les pensions soient revalorisés et indexés réellement sur le coût de la vie, dûment constaté par les travailleurs eux-mêmes. Il faut exiger que les services publics cessent de se dégrader et que soient embauchés des infirmières, des postiers, des enseignants etc. Il faut affirmer que tout cela est possible,

non pas en voulant convaincre le patronat qu'une autre politique pourrait également lui être favorable, mais en disant que toutes les richesses accumulées par la classe capitaliste doivent en premier lieu servir à garantir l'emploi et les salaires.

Les travailleurs, les chômeurs, les retraités devront se montrer en force dans l'une ou l'autre des sept manifestations régionales organisées le 9 octobre, en exprimant clairement leurs exigences vitales. Cette démonstration doit être une réussite, et un premier pas vers les mobilisations plus amples qui seront indispensables à l'établissement d'un rapport de forces favorable au monde ouvrier.

**Viviane LAFONT**

## • Le traité européen

### Un leurre pour la classe ouvrière

**Devant la succession de plans de licenciements, on aurait pu s'attendre, au moins de la part de la CGT, et des partis qui disent être à la gauche du PS, à ce que les premières mobilisations de la rentrée soient contre le chômage.**

Eh bien, non ! Face à l'hémorragie de l'emploi et à l'augmentation du chômage, les organisations syndicales ont choisi de s'en prendre non pas aux patrons ou au gouvernement... mais au énième traité européen. Ainsi un traité qui ne sera en application que le 1<sup>er</sup> janvier 2013 serait responsable de tout.

Les manifestations organisées dans tout le pays le 30 septembre contre ce même traité ne se font donc pas sur le terrain des intérêts des travailleurs. La CGT fait signer une pétition demandant aux parlementaires de ne

pas voter le traité européen et le Front de gauche en appelle à un référendum sur ce même traité. Et du coup, dans cette initiative, ils se retrouvent à devoir patouer dans la même fange que le Front national qui, au nom de la « souveraineté nationale » et de son rejet de l'euro, réclame lui aussi un référendum.

Évidemment, il n'y a rien de bon dans ce traité d'union budgétaire européenne qui, comme tous les autres, a été concocté par la Commission européenne et par tous les gouvernements de droite et de gauche des pays qui

composent l'Union européenne et qui tous défendent une Europe au service du capital.

Mais essayer d'entraîner les travailleurs sur cette voie est une impasse. Elle l'est par ce qu'elle comporte de tentation nationaliste. Si les capitalistes licencient en France, ce serait la faute de Merkel, nous disent certains, et pourquoi pas la faute des travailleurs allemands qui pourtant subissent la crise et l'austérité comme ici.

Cette voie est aussi une impasse parce qu'elle laisse à penser que l'Union européenne serait indépendante des gouvernements, du patronat et des marchés financiers, alors que ce sont eux qui dictent leur loi à la

Commission européenne.

Enfin, demander un référendum à quelque chose de puéril ; à croire que les partisans d'un « non de gauche » ont perdu la mémoire. En 2005, Chirac avait accordé un référendum sur le traité européen, dit « traité de Lisbonne ». Le « non » l'avait emporté. Qu'à cela ne tienne ! Les capitalistes et les gouvernements à leur service avaient trouvé une autre procédure pour l'appliquer quand même.

En fait ce nouveau traité européen n'est qu'une reprise de textes déjà existants et si la rigueur budgétaire y est, nous dit-on, plus contraignante, les gouvernements savent comment ne pas respecter les règles

(comme la prétendue règle des 3 % de déficit). Il n'y a là qu'un chiffon de papier sur lequel les capitalistes et leurs représentants au pouvoir s'essuieront les pieds quand cela les arrangera.

Traité européen ou pas, le gouvernement Hollande prépare un budget d'austérité pour la population. Nombre de grandes entreprises suppriment des postes de travail, quand elles ne ferment pas des usines. Voilà les véritables responsables de la situation faite au monde du travail et voilà pourquoi cette agitation contre le traité européen, qui ne les désigne pas nommément, est un leurre.

**Catherine OLIVIER**

## • Niches fiscales

### Un cadeau d'un milliard pour les riches contribuables

**Lors de sa campagne électorale, Hollande s'était engagé, non à supprimer les « niches fiscales » permettant aux ménages – riches et moins riches – de réduire leurs impôts, mais à les plafonner. Autrement dit non pas à faire payer les riches, mais à leur faire un peu moins de cadeaux.**

Étaient visées aussi bien les réductions d'impôt pour les services à la personne que pour l'investissement immobilier locatif, en passant par la garde d'enfants et les investissements outre-mer.

Ces réductions d'impôt avaient déjà été plafonnées par le gouvernement Fillon. Depuis 2011, un contribuable ne peut pas réduire ses impôts chaque année de plus de 18 000 euros auxquels s'ajoutent 4 % de ses revenus. Hollande propose de porter ce maximum à 10 000 euros.

Mais lors d'une interview télévisée il a précisé que ce nouveau plafond ne s'appliquerait pas aux avantages fiscaux bénéficiant aux investissements outre-mer. Or, de toutes les niches fiscales, c'est l'une de celles qui rapportent le plus aux contribuables les plus riches. En 2011, elle a coûté au budget de l'État 1,38 milliard d'euros, pour une réduction d'impôt d'environ 40 000 euros en moyenne par contribuable investisseur. Une façon de leur redonner d'une main ce qu'il fait semblant de leur prendre

de l'autre par la création d'une tranche d'impôt sur le revenu à 45 %.

Dans un rapport de février 2012, la Cour des comptes proposait de supprimer purement et simplement

ces avantages fiscaux censés favoriser la création d'emplois et la construction de logements dans les départements d'outre-mer, en raison de leur « efficacité incertaine » et de leurs « effets négatifs ». Pour l'économie des DOM ? Pour les

riches contribuables ? Pour ces derniers sûrement pas. Et, pour le gouvernement de gauche, comme pour les gouvernements de droite qui l'ont précédé, c'est apparemment ce qui compte.

**Jean-Jacques LAMY**



Yachts défiscalisés en Martinique.

ARC

## • « Blasphème »

# Sous le voile de la religion, rien que des dictatures

Après la publication des caricatures de Mahomet par *Charlie Hebdo*, l'Organisation de la coopération islamique (OCI), qui existe dans 57 États a réitéré sa volonté de faire inscrire le « blasphème » parmi les crimes et délits reconnus en droit international, dans le cadre de l'ONU.

Cette organisation compte parmi ses membres des dictatures parmi les plus brutales. Depuis plus de dix ans, elle intervient dans le cadre de la commission des droits de l'homme de l'ONU pour que soit sanctionnée la « diffamation des religions ». Le « délit de blasphème » est déjà en vigueur dans plusieurs pays dont le Pakistan où, tout récemment encore, ce motif a été retenu à l'encontre d'une jeune fille handicapée mentale de la communauté catholique.

L'invocation du caractère

sacré de la religion sert à justifier les pires injustices, comme au Bangladesh d'où l'écrivain Taslima Nasreen a dû s'exiler depuis plus de trente ans, menacée de mort par les extrémistes religieux. La justice de son pays l'avait inculpée pour avoir « heurté délibérément et malicieusement le sentiment religieux ». Dans un recueil d'articles intitulé *Femmes, manifestez-vous!*, elle s'était adressée aux femmes « épuisées, opprimées, piétinées, envenimées par cette société » leur donnant des armes pour « briser les chaînes de la religion ». Comment ne pas se sentir solidaires de celles et ceux qui, dans les pays islamiques, contestent ainsi l'oppression des femmes sous prétexte religieux ?

Mais ce combat pour faire reconnaître le caractère sacré de la religion, pour en faire une opinion quasi intouchable, interdite de toute

critique et de toute contestation, n'est pas propre aux autorités religieuses islamistes. Les autorités religieuses juives et chrétiennes, de toutes obédiences, se sont jointes à cette croisade. Pourtant, leurs représentants n'ont jamais été des modèles de tolérance ou d'ouverture d'esprit. L'Inquisition et l'expulsion des juifs d'Espagne, la Saint-Barthélemy en France contre les protestants ou la campagne de l'État confessionnel d'Israël contre les Palestiniens en donnent quelques exemples.

Ces religions réclament le monopole de la pensée ou, à tout le moins, le privilège d'une immunité spécifique, en imposant à tout le monde, croyants et incroyants, de s'incliner devant ce que chacune a choisi comme rite et comme idole.

De cela, il ne peut être question !

Jean SANDAY

## Soutanes de toutes religions...

Le président du Conseil français du culte musulman (CFCM) a envisagé de s'appuyer, entre autres, sur le droit local d'Alsace-Moselle pour attaquer en justice *Charlie Hebdo* sur sa caricature de Mahomet.

L'article 166 du Code pénal qui ne concerne que l'Alsace-Moselle prévoit une peine de prison de trois ans pour « blasphème ». Un délit qui ne s'applique qu'en faveur des religions qui ont le label officiel, c'est-à-dire les religions juive

et chrétiennes – catholique et protestante.

Cette singularité découle de l'application du Concordat de 1802 toujours en vigueur dans les trois départements annexés par l'Allemagne après la guerre de 1870. À l'époque où le Concordat a été aboli en France, en 1905, l'Alsace-Moselle faisait partie de l'Allemagne. Et depuis 107 ans aucun gouvernement n'a osé remettre en cause cette situation.

La religion musulmane

n'est pas reconnue comme religion officielle en Alsace-Moselle – même si bien des calotins de toute obéissance militent pour cette reconnaissance afin de pérenniser un Concordat d'un autre âge qui offre bien des avantages – et des sous – aux religions reconnues.

À l'heure du décryptage du génome humain, du boson de Higgs et d'Internet, on nage en plein Moyen Âge.

Étienne HOURDIN

# Marine Le Pen, et sa défense hypocrite de la laïcité

**Marine Le Pen en remet une couche. Cette fois elle a proposé d'interdire le voile islamique et la kippa juive dans l'espace public au nom de la défense de la laïcité.**

Et elle a ajouté que la kippa ne lui posait pas trop de problème mais que si elle s'en était prise seulement au voile on l'aurait traitée d'islamophobe. Pour faire bonne mesure, elle a donc ajouté la kippa, expliquant peu après qu'il faudrait aussi interdire les longues djellaba arborées par les intégristes. Tout cela, explique-t-elle au nom du

respect de la loi de séparation de l'Église et de l'État.

Mais Marine Le Pen a été tolérante à l'égard des symboles de la religion chrétienne. Pourtant Marie-Christine Arnautu, vice-présidente du FN, s'exhibe avec une croix pectorale « ostentatoire ». Nombre de curés et de prêtres arborent le discret « col romain » (blanc devant, noir sur le tour) qui permet de les identifier. L'archevêque de Lyon et primat des Gaules, qui est intervenu récemment à la télévision pour stigmatiser le mariage des homosexuels, était clairement identifiable en costume

ecclésiastique.

Mais toutes ces croix, cols et accoutrements religieux chrétiens ne choquent pas Marine Le Pen. La laïcité, elle s'en moque. Ce qui l'intéresse, c'est de s'en prendre à l'Islam, non pas en tant que religion, mais parce que c'est une manière de montrer du doigt les immigrés, c'est-à-dire d'enfourcher toujours le même cheval de bataille.

En tant que communistes, donc athées, ce ne sont pas les signes qui posent problème, c'est le rôle social et politique des religions.

André VICTOR

## • Contrôle au faciès

# Manuel Valls s'incline devant la police

La lutte contre les contrôles au faciès n'est pas pour demain

Manuel Valls, le ministre de l'Intérieur, a fait marche arrière. Alors que lui-même avait suggéré en juin la possibilité que les policiers donnent un récépissé aux personnes qu'ils contrôlent et sur lequel figure-rait leur numéro de matricule, il enterme maintenant le projet sous prétexte que cette mesure serait « beaucoup trop bureaucratique et lourde à gérer ».

L'idée de départ était de tenir un des engagements de Hollande pendant la campagne électorale de mettre fin aux contrôles au faciès dont sont trop souvent victimes les jeunes arabes ou noirs. Mais immédiatement, des syndicats de policiers s'étaient élevés contre ce projet, s'insurgeant contre le fait que l'on puisse « stigmatiser la police comme étant une police raciste », et « jeter le discrédit sur l'honnêteté morale des policiers en laissant penser qu'ils font des

contrôles en dehors de la loi ».

Pourtant, plusieurs études ont montré que l'apparence des personnes, à commencer par la couleur de la peau, était le premier critère de contrôle, et non leur comportement. Ainsi par exemple, selon le CNRS, dans certains endroits comme les stations parisiennes de la Gare du Nord ou de Châtelet-les-Halles, on a jusqu'à onze fois plus de risques d'être contrôlé lorsqu'on est noir et quinze fois plus si l'on est maghrébin – en plus d'être jeune, de sexe masculin et habillé comme le sont les jeunes de milieu populaire !

Entre les Arabes et les Noirs victimes de discrimination raciale et les policiers dont il ne faut pas froisser la susceptibilité, Manuel Valls a choisi son camp, comme tout ministre de l'Intérieur qui se respecte, qu'il soit de droite ou se prétende de gauche.

Marianne LAMIRAL



## • « Service minimum » dans les transports

# Hollande conserve la loi antiouvrière de Sarkozy

Quelques journaux ayant fait état d'un possible remaniement de la loi sur le service minimum dans les transports, le ministère intéressé a aussitôt démenti : la loi restera en vigueur.

Rappelons qu'il s'agit d'un des textes sortis de la fertile imagination de l'équipe Sarkozy pour complaire à l'électorat de droite. Depuis 2007, les travailleurs des services publics des transports sont tenus de se déclarer individuellement grévistes 48 heures à l'avance. Cela n'a en rien amélioré les transports mais, en encadrant

le droit de grève, Sarkozy avait fait plaisir aux siens.

L'opération avait été rééditée lors de la grève des travailleurs de l'aéroport de Roissy, en décembre 2011, avec l'extension de la loi de « service minimum » aux transports aériens. Là encore, effet nul sur les transports, mais les députés UMP et le gouvernement montraient leur penchant naturel... contre les travailleurs.

C'est également ce que fait le gouvernement actuel en n'abrogeant pas cette loi antigrevistes.

Paul GALOIS

## • Duflot attachée à son fauteuil

# Leur politique et la nôtre

**Le petit monde des politiciens, relayé par le petit monde des médias, friand de ce type d'affaires, fait ses choux gras des contorsions de Cécile Duflot, ancienne secrétaire nationale des Verts, et grâce à cela, devenue ministre.**

Les Verts et autres écologistes qui expliquaient, il n'y a pas longtemps encore, qu'ils «*feraient, eux, de la politique autrement* » sont en train de faire la démonstration qu'ils sont comme les autres. Ni pires, ni meilleurs. Pareils !

Duflot a montré qu'elle était plus accrochée à son fauteuil ministériel qu'à ses idées. Ce serait pour le moins naïf d'en être surpris. Comme bien d'autres, pour eux, les idées sont plus des marchepieds que des convictions. Mais ceux qui, à droite, utilisent les péripéties qui secouent le gouvernement socialiste, ne nous offrent-ils pas en spectacle dérisoire un duel entre Fillon et Copé pour la présidence de l'UMP ?

À gauche, dans la majorité, on nous sert une tambouille comparable. Au sein du gouvernement et du PS, on marche, nous dit-on, d'un même pas. Mais ceux que l'on appelle les éléphants, auxquels s'ajoutent les éléphants de la génération montante, passent une partie de leur temps à s'observer les uns les autres, chacun cherchant à présenter son meilleur profil. Valls contre Taubira, ou Peillon, coupant l'herbe sous les pieds de ses collègues du gouvernement et annonçant qu'il allait embaucher 40 000 personnes dans l'Éducation nationale : voilà quelques titres des feuillets qu'on nous sert depuis des semaines.

Jean-Pierre VIAL

Ces femmes et ces hommes politiques vivent dans le même monde que nous. Ils n'ignorent pas la crise. Ils en parlent même à tout bout de champ, pour nous demander d'être raisonnables, pour nous expliquer que ça n'est «*pas le moment* ». Mais ils continuent comme si de rien n'était, l'œil fixé sur l'horizon de leur carrière et leurs ambitions individuelles.

Pourtant, la situation exige plus que jamais que l'on se préoccupe de politique, que l'on en fasse mais à l'inverse de ce que font ces politiciens. Oui, il faut que le monde du travail ne les laisse pas parler à sa place et en son nom. Car l'urgence, pour les classes populaires, pour les travailleurs, ce n'est pas de se préoccuper de savoir qui sera le calife à la place du calife, mais de se mobiliser pour que ce ne soient pas la classe ouvrière et les classes populaires qui payent cette crise dans laquelle nous ont entraînés les banquiers et les industriels.

Il est urgent de ne pas laisser notre sort à ces soi-disant élus du peuple qui, une fois élus, ne s'occupent plus vraiment de ceux qui les ont élus. Il est urgent que les travailleurs ne laissent pas le terrain politique à ces gens-là, qu'ils fassent de la politique, mais la leur, pas celle des classes qui les exploitent.

## • OGM

# Progrès et profits ne riment pas

**La presse s'est fait l'écho d'une étude scientifique sur les OGM menée par une équipe de chercheurs de Caen qui montrerait que la consommation d'un maïs OGM très répandu serait toxique pour les rats et serait responsable de tumeurs et d'une surmortalité importante chez ces animaux de laboratoire.**

Les responsables de cette étude dénoncent depuis des années les dangers de ces OGM. Certes leurs travaux ont été financés par des associations anti-OGM et diverses marques de la grande distribution intéressées à promouvoir leurs lignes de produits bios, garantis sans OGM, mais ils s'en défendent en expliquant que les études précédentes, qu'ils contestent et qui ont toutes conclu à l'innocuité des OGM, seraient le plus souvent financées par les

groupes agro-alimentaires qui produisent les OGM.

D'autres scientifiques ont réagi à cette étude, mettant en cause ces résultats. Il faudra donc d'autres recherches pour savoir ce qu'il en est réellement.

La possibilité d'introduire dans les gènes d'un être vivant des gènes d'une autre espèce constitue une avancée scientifique et technique considérable. Elle ouvre des perspectives de progrès formidables. Un de ses plus grands succès connu est de permettre de faire fabriquer à des bactéries de l'insuline humaine, produit vital pour les diabétiques. S'opposer aux OGM par principe, sans distinction, relève d'une attitude obscurantiste et rétrograde, même si des OGM mis au point par l'industrie agro-alimentaire sont d'un intérêt discutable, voire sont nocifs. Le maïs testé dans cette étude a été modifié par le trust agro-alimentaire de triste renommée, Monsanto,

pour qu'il résiste à un herbicide et permette ainsi une meilleure éradication des plantes indésirables dans les champs de maïs. Cela augmente la productivité, mais cela rend les agriculteurs dépendants des gros industriels qui fournissent les graines de ce maïs et cela permet donc à Monsanto d'imposer un monopole garantissant ses profits. Et c'est sans compter les effets inquiétants de cette modification génétique sur les consommateurs.

Que les capitalistes n'aient pas pris toutes les précautions pour s'assurer que leurs OGM soient sans risque, c'est vraisemblable et sans doute probable. Irresponsables, ils sont tout à fait capables de mettre en cause la santé, voire le futur de la collectivité, pour faire toujours plus de profits, le plus vite possible. C'est ce qui est au cœur de leur conception du progrès.

Jean POLLUS

Le maïs arrosé... arrose souvent Monsanto.



## • Impôts

# Demi-part supprimée... ou comment racketter les plus modestes

L'arrivée des feuilles d'imposition a fait l'effet d'un coup de massue pour beaucoup de salariés et de retraités. Parmi les «*réformes* » qui mettent en colère un grand nombre de salariés ou de pensionnés, outre le gel des tranches qui, pour une faible augmentation de revenus, impose une taxation plus lourde, on trouve la suppression, progressive mais qui arrive presque à son terme, de la demi-part supplémentaire accordée aux personnes veuves, divorcées ou célibataires ayant élevé seules un enfant. Depuis

2009, il faut en effet avoir élevé seul un enfant pendant au moins cinq ans pour conserver cette demi-part.

La suppression de cet avantage a rapporté, rien qu'en 2010, cent millions d'euros au fisc. La demi-part sera définitivement supprimée en 2014 sur les revenus de 2013. L'État devrait y gagner plus de 900 millions.

Pour certains contribuables, cela a signifié le passage de la non-imposition à l'imposition. Pour d'autres, en particulier les retraités, c'est la double peine en raison de la réduction des

dégrèvements sur les cotisations sociales (CSG, CRDS, Sécurité sociale), sur la taxe d'habitation ou la taxe foncière. Le syndicat FO des retraités avait ainsi calculé que dès 2010, tous les retraités déclarant plus de 10 973 euros seraient pénalisés.

Le régime fiscal revu par le gouvernement Sarkozy attaquait de front ceux qui ne sont même pas smicards au nom de la lutte contre les niches fiscales ; le gouvernement Hollande ne dit rien mais encaisse...

Sylvie MARÉCHAL

## • On nous communique

**Samedi 29 septembre, à 14 h 30**

# La Fête de la Commune

Comme chaque année, les Amis de la Commune de Paris (1871) organisent leur fête annuelle dans le 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Des stands proposeront des livres et des objets évoquant cette première tentative des ouvriers parisiens de prendre leur sort en main.

Au programme : Nag'Air, Riton la Manivelle, son orgue de barbarie et ses musiciens,

la chorale du Chœur populaire de Seine-Saint-Denis et Serge Utgé-Royo, qui interprétera des chants du mouvement ouvrier de 1865 à nos jours.

La fête se tient de 14 h 30 à 20 h, place de la Commune-de-Paris, dans le treizième arrondissement (à l'angle des rues de la Butte-aux-Cailles et de l'Espérance), métro Place-d'Italie ou Corvisart.

## • Logement

# Placements immobiliers bichonnés

**Si Cécile Duflot, ex-dirigeante des Verts et ministre du Logement, est au cœur de l'agitation politique actuelle, c'est le « Duflot » qui intéresse davantage la presse financière.**

Il s'agit du nom donné à l'avantage fiscal qu'elle prépare en faveur des ménages qui achètent un logement neuf, non pas parce qu'ils en auraient besoin pour se loger, mais pour le mettre en location et en tirer un revenu. C'est-à-dire participer, à leur échelle, à la spéculation.

Actuellement c'est encore le « Scellier », du nom d'un député UMP, qui fixe les règles de calcul de l'avantage fiscal accordé aux placements immobiliers. Mais le gouvernement Sarkozy-Fillon avait prévu que ce dispositif s'arrête à la fin de l'année, ce qui inquiétait certains promoteurs

immobiliers, car 60 % des ventes de logements neufs qu'ils réalisent sont destinées à des placements ! Le PDG d'un des plus grands groupes immobiliers, Nexity, avait de son côté expliqué à la presse qu'il n'était pas spécialement angoissé, rappelant que

depuis des décennies les gouvernements de gauche, tout comme ceux de droite, n'avaient jamais oublié de reconduire cet avantage fiscal et qu'il ne voyait pas pourquoi il en irait différemment cette fois. Il ne s'était pas trompé car, effectivement, « l'inclusion

dans la feuille de route de Cécile Duflot, le 18 juillet, d'un produit de substitution au Scellier a soulagé certains promoteurs », a relevé le quotidien *La Tribune*. Le Duflot en faveur de l'investissement locatif sera inclus directement dans la loi de finances qui prévoit le

budget de l'État pour 2013.

Quant à ceux qui ont des problèmes pour trouver un logement ou pour payer un loyer disproportionné par rapport à leur revenu, ils devront toujours attendre.

Jean SANDAY

## Trop peu, et trop cher

**Ces dernières années, la fondation Abbé-Pierre pour le logement des défavorisés a montré du doigt la loi Scellier, qui représente « un incroyable cadeau fiscal pour ceux qui investissent dans le logement locatif ».**

En effet, l'État dépense quelque 75 000 euros par logement Scellier, sans exiger une modération des loyers en contrepartie. Qu'y aura-t-il

de changé avec le « Duflot » ? « Le taux de réduction d'impôt sera compris entre 17 et 20 % de l'investissement, ce qui est supérieur aux taux actuellement en vigueur », vient d'expliquer Duflot aux lecteurs du *Figaro*, ajoutant cependant que son dispositif « comportera des exigences sociales renforcées ». Les propriétaires qui bénéficieront du Duflot devront en effet respecter un plafond de loyer

qui, selon la ministre, sera inférieur à celui en vigueur actuellement avec le Scellier : ils devront louer 20 % moins cher que le montant du loyer correspondant sur le marché de l'immobilier, ce qui devrait le rendre accessible aux ménages « qui se situent juste au-dessus des plafonds donnant accès au logement social », explique-t-elle.

Non seulement la construction de logements

continuera d'être très insuffisante, mais le peu qui est construit continuera de l'être pour enrichir la chaîne des banquiers, des sociétés du bâtiment, des promoteurs immobiliers, des ménages aisés qui effectuent un placement immobilier, avec au bout du compte un loyer le plus souvent inaccessible.

J.S.

## • Échirolles – Banlieue de Grenoble

# Un premier recul

Après une semaine de mobilisation, les parents d'élèves de l'école maternelle Françoise-Dolto, située dans un quartier populaire d'Échirolles, ont obtenu en partie satisfaction. Ils demandaient la création d'une classe supplémentaire et viennent d'obtenir une enseignante à mi-temps.

L'inspectrice de l'Éducation nationale se réfugiait derrière la « norme » de 32 élèves par classe en maternelle. Or le nombre total d'élèves accueillis dans cette école fait qu'il manque par classe 0,25 % d'élève, si l'on peut parler ainsi, pour obtenir l'ouverture d'une cinquième classe.

À juste titre, les parents n'ont que faire de pourcentages et de statistiques. 32 par classe, c'est beaucoup trop pour donner un bon départ scolaire à leurs enfants ! Ils ont occupé l'école, bloqué les voies de tram, multiplié les démarches auprès de l'inspection... et comptent rester mobilisés pour obtenir un enseignant à temps plein.

Correspondant LO

## • Seine-Saint-Denis

# Déjà des classes sans instits

**Le nouveau directeur départemental des services de l'Éducation nationale de Seine-Saint-Denis, anciennement appelé inspecteur académique, s'est félicité de connaître une rentrée scolaire « exemplaire ».**

Évoquant les effectifs des enseignants dans le primaire, il déclarait : « Nous avons plus de personnel, avec une centaine de postes créés. Nous avons 23 professeurs supplémentaires dans le premier degré et 6 postes de conseiller principal d'éducation. » On ne sait pas si ce responsable départemental s'est laissé emporter par le nouveau titre ronflant de sa fonction ou si l'arithmétique du nouveau ministre de l'Éducation nationale – qui a

feint d'oublier que cette année encore 13 000 postes avaient été supprimés – l'a convaincu, mais la réalité est moins rassurante : il manque près de 285 postes de professeurs dans le département pour assurer un fonctionnement normal.

Dès la rentrée, les instituteurs remplaçants avaient été nommés sur les postes vacants, tant et si bien qu'il n'existe plus aucun volant de remplaçants sur le département. À tel point que les inspecteurs ont lancé un cri d'alarme et écrit à Peillon pour l'alerter sur la situation. Car le nombre de remplaçants s'avère déjà insuffisant, et des classes se retrouvent sans enseignant. Et la situation ne peut que s'aggraver, comme le dénonce un inspecteur sur une circonscription du département. Il est en effet prévu

que trente personnes partent en congé maternité sous peu, et l'inspecteur ne dispose sur cette même circonscription que de vingt remplaçants, qui sont déjà en poste !

Les parents d'élèves se mobilisent. Dans une école d'Aulnay-sous-Bois, une maman proteste puisque, dix-huit jours après la rentrée, son enfant n'a eu que deux jours d'école ! À Robert-Doisneau à Saint-Denis, qui compte 300 élèves, il n'y a pas de directrice depuis la rentrée. Il manque deux enseignants en maternelle à Bagnolet.

Tout cela était prévisible. La Seine-Saint-Denis, qui connaît une montée démographique, a vu le nombre de ses enseignants diminuer d'année en année. Et, contrairement à ce

que déclarait le directeur académique, ce sont bien treize postes de maîtres et 38 postes de Rased (des instituteurs qui viennent aider les élèves en difficulté) qui ont été supprimés sur le département, alors qu'il y a 22 000 élèves en plus. Dans ce département qui cumule les difficultés sociales, on devrait au contraire allouer des moyens supplémentaires en effectifs, donc en moyens financiers.

Les syndicats enseignants appellent à faire grève le 11 octobre. On peut regretter qu'ils ne se joignent pas à la manifestation du 9 octobre, tant les problèmes du monde du travail sont aujourd'hui étroitement liés. Mais, dans tous les cas, il faut exiger le recrutement d'enseignants. C'est urgent !

Aline URBAIN

## • Rentrée scolaire

# Handicapés et laissés pour compte

**La rentrée scolaire, avec son lot de difficultés liées au manque de personnel et de moyens, est également catastrophique pour les élèves handicapés. Cette année encore, 6 000 élèves handicapés n'ont pas pu rentrer en classe, car ils n'auraient pas pu être aidés par des auxiliaires de vie scolaire individuels (AVSi).**

Le gouvernement avait pourtant annoncé en juillet la création de 1 500 postes d'AVSi supplémentaires, venant s'ajouter aux 11 000 existants. Mais, à la rentrée, ils n'étaient pas dans les écoles. D'après la présidente de la Fédération nationale des associations au service

des élèves présentant une situation de handicap (Fnaseph), le recrutement ne sera terminé qu'à la mi-octobre. Et quand on sait que les AVSi sont à l'heure actuelle des contrats précaires, sous-payés et en CDD de trois ans renouvelables une fois, rien ne dit que les 1 500 postes

seront pourvus à cette date.

Mais, au-delà des problèmes d'une rentrée, c'est toute l'année que la situation des 60 000 élèves handicapés nécessitant un accompagnement (au total 210 000 enfants handicapés sont scolarisés) est difficile. La moitié des élèves handicapés seulement vont à l'école à temps complet en maternelle et ils ne sont que 30 % dans les écoles élémentaires, par manque d'auxiliaires de vie scolaire mais aussi de places

dans les structures spécialisées, par ailleurs très inégalement réparties dans le pays.

Pour que les handicapés ne soient plus des laissés pour compte, il faut embaucher en CDI les AVSi qui le souhaitent, en recruter et en former de nouveaux, et construire dans tout le pays les structures spécialisées qui manquent. Faute de le faire, les discours officiels resteront du niveau d'un sermon de dames de charité.

Cédric DUVAL

• Portugal

## Recul du gouvernement

Samedi 22 septembre, le gouvernement portugais a renoncé à augmenter de 7 % l'an prochain les cotisations sociales des salariés et à diminuer de 5,75 % celles des patrons. Celles des travailleurs devaient passer de 11 à 18 %, celles des patrons de 23,75 à 18 %, au nom d'une fausse égalité entre exploités et exploités. Si le plan d'austérité gouvernemental est adouci, c'est dû à la récession économique qui frappe le pays, mais surtout aux manifestations de la population.

prix des denrées de base se rapprochent des prix français ou allemands. Tous ceux qui ont de faibles revenus, retraités, chômeurs, salariés pauvres (le smic est en dessous de 500 euros), ont du mal à se loger et à se nourrir. Cette chute des revenus populaires s'est traduite par une baisse des achats et par une accentuation de la



En mai 2011, la Troïka, c'est-à-dire l'Union européenne, la Banque centrale européenne et le Fonds monétaire international, avait accordé 78 milliards de prêts au gouvernement du socialiste José Socrates. En contrepartie, la classe politique portugaise s'engageait à imposer davantage d'austérité aux classes populaires et des « réformes » législatives allant dans le même sens. Le gouvernement de droite qui lui succédait le mois suivant appliquait à la lettre cette politique, réduisant les salaires et les conditions de travail de tous les salariés, du public comme du privé, s'en prenant aux retraités, au système de santé et à la législation du travail, lançant de nouvelles privatisations.

Cette politique a fait croître de façon catastrophique le chômage et la misère. Il y a aujourd'hui plus de 15 % de chômeurs. Les

manifestations de la récession : au second trimestre 2012, le produit intérieur brut a reculé de 3,3 %. Du coup, même le patronat se plaint de l'austérité. Les classes populaires ont dès le début protesté, répondant aux appels à manifester de la CGTP le 1<sup>er</sup> octobre 2011 puis des Indignés le 15 octobre, participant massivement à la grève générale appelée le 24 novembre par tous les syndicats, puis le 22 mars dernier par la seule CGTP, sans parler des nombreuses grèves dans les transports, la santé ou d'autres secteurs.

Les manifestations du samedi 15 septembre ont battu tous les records de participation. Les manifestations se sont déroulées dans plus de trente villes et ont rassemblé, selon les organisateurs, un million de personnes, aux cris de « *Stop au terrorisme social* », « *Bientôt l'État volera les morts* ». Ces manifestations seraient les plus

importantes depuis le 1<sup>er</sup> mai 1974, cinq jours après la chute de la dictature salazariste. Elles ont été appelées par les réseaux sociaux, auxquels se sont ralliés des groupes d'extrême gauche et la CGTP. Elles ont réussi à diviser la coalition au pouvoir : le Parti populaire, très à droite mais démagogique et sensible à la pression populaire, a appelé à réviser les mesures d'austérité, sans aller jusqu'à abandonner les ministères qu'il occupe. La presse économique et d'information préconisait aussi le recul.

Toutes ces oppositions ont amené le président de la République à convoquer le Conseil d'État, un organisme consultatif qui comprend les anciens présidents de la République et diverses notabilités. Durant toute la réunion, des milliers de manifestants criaient « *Voleurs, voleurs !* » sous les fenêtres du palais présidentiel. Le Conseil

d'État s'est très majoritairement prononcé pour l'annulation des hausses de cotisations sociales pour les salariés et des baisses pour les patrons et a appelé le gouvernement à faire « *des efforts pour que l'assainissement des finances publiques et les transformations structurelles de l'économie améliorent les conditions pour l'emploi, tout en préservant la cohésion sociale* ». Ces notables voudraient l'austérité, mais sans la récession ni les protestations !

Le Premier ministre Passos Coelho a donc annulé hausses et baisses de cotisations sociales. Il s'est déclaré disposé à « *étudier des alternatives* » et à en discuter avec le patronat et les syndicats. Quoi qu'il sorte des négociations au sommet, la démonstration a été faite que c'est dans la rue que se décide l'avenir des classes populaires.

Vincent GELAS

• Espagne

## Il est urgent que les travailleurs imposent leurs objectifs dans les luttes

Affrontements entre la police et des manifestants qui, à Madrid, à l'appel du 15-M entourent le Parlement en demandant la démission du gouvernement ; annonce d'élections anticipées en Catalogne où, devant le refus du chef de l'État de donner au gouvernement de cette région le droit de recouvrer les impôts et d'en disposer, le président de la Généralité, Artur Mas, un dirigeant politique de droite, revendique l'indépendance de la région, qui jouirait alors de tous les droits d'une nation ; grève générale au Pays Basque contre les coupes dans les budgets. Pendant que Rajoy continue de multiplier ses attaques contre les classes populaires, le mécontentement et l'exaspération s'expriment dans toutes les régions, dans toutes les villes.

La crise économique a des effets dans la vie politique. Mais le problème, pour les classes populaires, est celui des objectifs à donner aux luttes. Le développement de courants et de partis qui mettent en avant des

populaires dans une impasse. Les capitalistes et les banquiers qui, sur le plan économique, sont aux commandes, le resteront, quel que soit le statut de leur région. Leurs intérêts ne sont pas ceux des classes populaires qu'ils continueront à exploiter, et auxquelles ils continueront de faire payer la crise, parfois en désignant les habitants d'une autre région comme des rivaux.

C'est pourquoi il est urgent que dans toutes les régions, quel que soit leur statut par rapport à l'État central, les travailleurs, ceux qui sont en activité, comme ceux qui sont au chômage, et avec eux toute la jeunesse mettent en

avant les revendications sociales qui se posent partout avec urgence. Ce serait la seule façon de ne pas diviser le camp des travailleurs. Ces revendications sont partagées par tous : l'arrêt des licenciements et la répartition du travail entre tous avec le maintien des salaires, l'arrêt des coupes budgétaires dans les services publics et le contrôle par les travailleurs et la population des comptes des entreprises des banques et des administrations. Cela, ni les dirigeants de Madrid, ni les dirigeants locaux ne le donneront, ce sont les luttes sociales des classes populaires qui les imposeront.

Henriette MAUTHEY

• Canada  
Victoire des étudiants québécois

Après une grève de plusieurs mois, de nombreuses manifestations nocturnes, réprimées sans état d'âme par la police, la détermination des étudiants québécois l'a emporté. La hausse de 82 % sur sept ans des frais de scolarité a été annulée.

La décision du gouvernement de la province d'augmenter les frais de scolarité dans les universités, obligeant de plus en plus d'étudiants à s'endetter auprès des banques, avait provoqué depuis février 2012 un large mouvement d'opposition, suivi dans la plupart des établissements universitaires et Cegep (équivalent d'une classe préparatoire). Des soirées de manifestations, dont certaines massives, avaient eu lieu malgré la répression et malgré la loi sortie des cartons par le gouvernement, visant à restreindre considérablement le droit à manifester. Les manifestants avaient alors reçu le soutien d'une partie de la population, choquée par le recours à une loi liberticide.

Prétendant augmenter le budget des universités sans faire appel aux deniers publics, le gouvernement Charest avait pensé pouvoir maintenir la hausse face à la mobilisation étudiante, jusqu'aux élections du 4 septembre. Son parti de droite, le PLQ, a perdu et le parti québécois jusqu'alors dans l'opposition, le PQ, qui se dit souverainiste et se présente comme à gauche, l'a emporté. Sa dirigeante, Pauline Marois, devenue Premier ministre, avait promis d'annuler la hausse des frais de scolarité et l'a fait le 20 septembre dernier.

Cette victoire de la mobilisation des étudiants s'étend jusqu'à l'abrogation de la loi antimanifestation promulguée par Charest. Même si les frais de scolarité restent élevés – 2 168 dollars canadiens, soit environ 1 700 euros par an –, même si leur montant sera indexé sur l'inflation et continuera de peser lourdement sur un étudiant sur deux qui vit au-dessous du seuil de pauvreté canadien, ce recul est ressenti comme un succès.

Viviane LAFONT

• Italie

## Fiat impose ce qu'il veut et ne s'engage à rien

« *Fiat investira en Italie, au moment approprié, pour profiter pleinement de la reprise du marché européen*... lorsque celle-ci aura lieu : voilà tout ce qui est sorti de la rencontre, samedi 22 septembre, entre le propriétaire du groupe Fiat et représentant de la famille Agnelli, John Elkann, son PDG Sergio Marchionne, et le gouvernement italien. Et cette réponse, ou plutôt cette fin de non-recevoir à peine polie, a suffi pour que le Premier ministre Monti se déclare satisfait et prêt à répondre favorablement aux demandes des patrons de Fiat.

Et pourtant, quelques jours auparavant, Marchionne avait fait scandale en déclarant que le plan dit « *Fabbrica Italia* », dont il parle depuis deux ans, n'est désormais plus valable. Selon ce plan brandi en 2010 par Marchionne, Fiat allait investir dans ses usines italiennes pas moins de vingt milliards d'euros... à condition que les syndicats signent, et que les travailleurs acceptent des accords de productivité et de flexibilité assortis de normes antigrève, en dérogation avec les conventions collectives et même avec la loi.

On avait alors vu les principaux dirigeants politiques et la presse inciter les travailleurs à se plier aux conditions patronales et déclarer que toute résistance était preuve d'archaïsme.

Et d'expliquer que la mauvaise santé de l'économie italienne était due aux rigidités de lois sociales décourageant les patrons d'investir. Et de dire que, si les ouvriers voulaient du travail, ils devaient comprendre que Fiat n'investirait pas vingt milliards d'euros sans la garantie de ne pas avoir ensuite des grèves dans ses usines.

C'est sous cette pression générale que des référendums avaient été organisés dans trois usines du groupe, l'une à Naples et deux à Turin, pour faire avaliser les accords imposés par Marchionne et signés par deux des trois principaux syndicats, la CISL et l'UIL, mais refusés par la FIOM, autrement dit la fédération de la métallurgie de la CGIL.

Grâce à ce chantage de type « *L'emploi sera à nos conditions, ou bien Fiat mettra la clé sous la porte* », les accords étaient passés, bien qu'à une courte majorité parmi les ouvriers. Il en résultait que ceux-ci ne seraient plus ouvriers Fiat, mais réembauchés individuellement par une New company (en anglais dans le texte) spécialement créée pour ne plus reconnaître les accords antérieurs. Enfin, seuls les syndicats signataires CISL et UIL seraient reconnus dans l'entreprise, tandis que la FIOM-CGIL et les petits syndicats de base, non signataires, n'auraient plus aucun droit à être représentés.

Et voilà qu'après un tel chantage, qui a servi pour la remise en cause des droits ouvriers non seulement chez Fiat mais à



l'échelle nationale, Marchionne déclarait que tous comptes faits, vu la situation du marché automobile, le plan « *Fabbrica Italia* » et les vingt milliards d'investissements promis n'ont plus lieu d'être. Il est vrai que les travailleurs ont déjà eu le temps de s'en apercevoir. À l'usine de Pomigliano d'Arco, près de Naples, deux ans après l'acceptation de l'accord, seuls 2 000 travailleurs sur 4 000 ont été réembauchés dans la « *new company* » et ils ne sont rentrés en septembre que pour se voir annoncer des semaines de chômage partiel. Quant à l'usine Fiat de Mirafiori, à Turin, elle n'ouvre que quelques jours par mois et ses travailleurs restent au chômage, en attendant encore que le processus de réembauche par la New company se mette en place !

Les déclarations de Marchionne n'ont donc que confirmé

une situation, mais fait suffisamment scandale pour que les dirigeants politiques, qui se sont tant engagés pour l'aider à faire passer son plan, se sentent obligés de lui demander des explications : puisque Fiat ne voulait plus faire les investissements promis, avait-il l'intention de fermer des usines en Italie et de mettre leurs ouvriers définitivement au chômage ? Eh bien, le 22 septembre, Monti et ses ministres ont dû encore une fois se contenter de réponses sibyllines et d'un exposé sur les difficultés de Fiat et la façon dont celle-ci souhaiterait que le gouvernement l'appuie, notamment par des dégrèvements de cotisations sociales et des aides à l'exportation.

La Fiat impose ce qu'elle veut, annonce ce qu'elle veut, mais ne se considère engagée à rien : telle est la substance de l'attitude de Marchionne. Des accords

ont été imposés, les travailleurs ont abandonné une partie de leurs droits sans même avoir en échange les emplois promis, une usine Fiat a été définitivement fermée en Sicile et d'autres le sont de fait. Mais le gouvernement Monti, après la rencontre avec Marchionne, a promis de se préoccuper de la situation... des patrons de l'automobile !

La seule réponse à l'arrogance des patrons de ce groupe, qui dans toute son histoire s'est enrichi grâce aux commandes, à la complaisance et aux largesses de l'État italien, ce serait l'expropriation sans indemnisation, de façon à ce que ses fonds servent au moins à payer les ouvriers qu'aujourd'hui il se permet de renvoyer chez eux. Mais cette expropriation, seuls les travailleurs pourront l'accomplir.

André FRY

• Dans la région de Rome  
Les conseillers berlusconiens se servaient d'abord

Lundi 24 septembre, Renata Polverini, la présidente de la région du Latium, la région de Rome, a dû annoncer sa démission. Cela fait suite au scandale qui a éclaboussé les conseillers régionaux de son parti, le Peuple de la liberté de Berlusconi (PDL), entraînant la dissolution du conseil régional et donc de nouvelles élections.

Membre du parti de Berlusconi mais issue de l'extrême droite, Polverini avait voulu se forger l'image d'une combattante anti-corruption, qui allait consacrer les fonds de la région à la satisfaction de ses citoyens. Las ! Le scandale qui a éclaté à la mi-septembre a révélé que

les conseillers régionaux du PDL vivaient grassement sur ces mêmes fonds, s'octroyant des rétributions supplémentaires de cent mille euros annuels, s'ajoutant à des salaires déjà confortables de l'ordre de 13 000 euros mensuels et à des remboursements tout aussi confortables de

prétendus frais.

Mais le comble a été atteint lorsque des photos ont paru dans la presse, montrant les fêtes auxquelles s'adonnaient entre eux les mêmes conseillers régionaux, vêtus de toges romaines ou grecques, déguisés en Ulysse ou autres personnages, adoptant des attitudes suggestives et ne lésinant visiblement pas sur la boisson. Les amusements et les gratifications de ces élus du Peuple de la liberté au moment où l'on demande à la population

toujours plus de sacrifices, étaient décidément du plus mauvais effet.

Les scandales succèdent ainsi aux scandales. Au printemps, c'était les dirigeants de la Ligue du Nord, ceux qui dénonçaient « *Rome la voleuse* », l'accusant d'engloutir la richesse produite par le Nord industriel, qui ne lésinaient pas sur la corruption. Et ce sont aujourd'hui les politiciens de la région romaine.

Du Nord au Sud, ces météores

de la vie politique, venus en jurant de mettre fin à tous les gaspillages, tombent ainsi les uns après les autres une fois pris la main dans le sac, alimentant la conviction générale que les politiciens italiens sont décidément « *tous pourris* ». C'est certainement une réalité, mais qui est encore peu de chose en regard de la pourriture d'un système capitaliste dont ces gens-là ne sont que les minables larbins.

A. F.

## • Un livre sur les médicaments « inutiles » Et la santé de la population dans tout cela ?

Deux médecins, le professeur Philippe Even, pneumologue et ancien doyen de la faculté de médecine de Necker, et le professeur Bernard Debré, ancien chef du service d'urologie de l'hôpital Cochin et député UMP de Paris, viennent de publier un livre au titre provocateur : *Le Guide des 4 000 médicaments utiles, inutiles ou dangereux*. Ils y affirment que 50 % de ces médicaments seraient inutiles puisque inefficaces, 20 % mal tolérés et 5 % « potentiellement très dangereux », et dénoncent les laboratoires qui les commercialisent.

Qu'il existe des médicaments – et sans doute beaucoup – dont on pourrait se passer, des médicaments mal tolérés ou dangereux, ou encore qu'il y ait peu de réelles innovations thérapeutiques, ce n'est sûrement pas faux. Mais d'autres professeurs s'étonnent de trouver dans cette liste les statines, des médicaments anticholestérol utilisés en prévention cardiovasculaire, ou des médicaments anticancéreux, et ils n'hésitent pas à parler d'un travail bâclé.

La dénonciation par Even et Debré de l'influence de l'industrie pharmaceutique fait mouche. En 2009, avec la grippe A, on avait vu comment les laboratoires les plus importants (Roche, Glaxo, Sanofi) avaient réussi à vendre leurs vaccins au prix fort en jouant sur la crainte

d'une épidémie annoncée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Finalement, des millions de doses de vaccin inutilisées furent détruites et la note totale présentée par les laboratoires, estimée à 1,3 milliard d'euros, fut payée par les contribuables.

Plus près de nous, le scandale du Mediator des laboratoires

Servier a dévoilé les liens plus qu'étroits entre les laboratoires, les « experts » et les agences de contrôle, qui ont permis qu'un médicament coupe-faim interdit depuis des années dans la plupart des pays continue à être vendu en France jusqu'en 2009, faisant de 500 à 2 000 victimes. Dans cette société capitaliste, la production de médicaments obéit, comme le reste, à la seule logique de défense des bénéfices des trusts.

Mais si on peut suivre en partie les dénonciations d'Even et de Debré, les solutions qu'ils préconisent sont bien moins convaincantes. Pour eux, l'objectif est d'abord de réaliser des économies en déremboursant

### Deux « experts »

Le professeur Even a été très longtemps un expert des agences de contrôle qu'il critique tant aujourd'hui. Quant au professeur Debré, en tant que député de droite de 1986 à 1994 puis depuis 2004, il n'a rien eu à redire à la politique menée par les gouvernements qu'il soutenait. De plus, en tant que médecin hospitalier,

il n'a pas été le dernier à profiter du système des dépassements d'honoraires. Le journal *Le Parisien* le cite parmi les dix médecins hospitaliers les mieux payés : en 2008, il touchait 280 000 euros en dépassements d'honoraires, une consultation privée étant facturée 150 euros...

C. D.



les médicaments inutiles. Mais ce ne serait que continuer la politique menée depuis des années par les gouvernements de droite comme de gauche qui ont déremboursé, partiellement ou complètement, des centaines de médicaments présentés comme inefficaces. Et on a vu les laboratoires continuer à s'engraisser en vendant plus cher en pharmacie des médicaments déremboursés.

Even et Debré reprennent aussi en chœur tous les arguments sur les Français qui consommeraient trop de médicaments, les ordonnances trop longues et les médecins qui prescriraient à la demande. Mais il est particulièrement choquant aujourd'hui de laisser dire qu'on consomme trop ou qu'on se soigne trop, alors qu'avec toutes les mesures prises, des déremboursements aux franchises médicales, beaucoup se soignent moins et consomment moins de médicaments.

La véritable solution, ce serait d'empêcher les laboratoires pharmaceutiques d'avoir les mains quasiment libres pour pratiquer des prix élevés, en particulier pour leurs produits soi-disant nouveaux. C'est ainsi qu'en 2006 les médicaments vendus plus de 15 euros la boîte représentaient 16,5 % des remboursements en volume mais 67,3 % en montant, la palme revenant au Plavix, de Sanofi, avec 400 millions d'euros remboursés. Il faudrait imposer aux laboratoires de vendre moins cher des produits efficaces et bien tolérés, quitte à rogner sur leurs profits mirifiques. Ainsi, en 2011, le numéro un mondial Pfizer a fait près de dix milliards de dollars de bénéfices... Mais la dénonciation des laboratoires pharmaceutiques par Even et Debré ne va pas jusque-là. Et finalement ce n'est pas dans leur livre qu'il faudra chercher les solutions pour lutter contre la toute-puissance des trusts du médicament.

Cédric DUVAL

## • Le scandale des irradiés d'Épinal Le procès d'un système

Le procès des accidents de radiothérapie survenus à l'hôpital Jean-Monnet d'Épinal, dans les Vosges, s'est ouvert lundi 24 septembre à Paris. Dans le box des accusés, on retrouve deux médecins radiothérapeutes et un radiophysicien, jugés pour « homicides et blessures involontaires, non-assistance à personne en danger et destruction de preuves ». À leurs côtés, les ex-directeurs de l'hôpital, de la DDASS et de l'Agence régionale de l'hospitalisation de Lorraine, ainsi que l'hôpital comme personne morale, sont poursuivis pour « omission de porter secours ».

Aux dires de l'enquête, plus de 500 malades auraient été surirradiés entre 2001 et 2006. 24 d'entre eux, traités pour un cancer de la prostate entre 2004 et 2005, auraient reçu des doses de rayons X encore plus élevées du fait d'une erreur de paramétrage d'un nouvel appareil mis en place en 2004. Parmi eux, sept sont décédés, et le lien a été formellement établi entre ces décès et les doses délivrées. Des centaines d'autres malades ont été trop irradiés et présentent des séquelles graves et invalidantes. Une autre erreur, portant sur des patients traités entre 1987 et 2006, et qui ne fait pas l'objet du procès en cours, porterait le bilan des victimes à

près de 5 500 patients.

Au-delà des erreurs techniques et médicales, l'enquête a aussi montré, à tous les niveaux de l'encadrement hospitalier et dans les organismes de contrôle sanitaire, une volonté de cacher ces erreurs. En novembre 2006 l'affaire était révélée dans la presse et en février 2007 l'Agence régionale d'hospitalisation de Lorraine annonçait la fermeture du service de radiothérapie. Mais dès mars 2007, un rapport de l'IGAS affirmait que « les effets de l'accident ont été constamment minimisés » et que « les malades ont été livrés à eux-mêmes ».

Aujourd'hui les deux radiothérapeutes n'exercent plus leur

activité, l'un ayant été radié et l'autre suspendu. Le radiophysicien a repris son activité dans une clinique privée de la région parisienne. Les responsables hospitaliers ont été écartés de leurs fonctions à l'hôpital, à la DDASS et à l'ARH. Mais, au-delà de ces sanctions professionnelles, ce qu'attendent les centaines de patients surirradiés, c'est la condamnation de la longue chaîne d'incompétence et de complicité qui permet d'expliquer le plus grave accident de radiothérapie survenu dans ce pays. Et, au-delà des responsabilités individuelles des six prévenus, ils attendent que soient aussi dénoncées les responsabilités écrasantes des pouvoirs publics, dont la politique de casse de la santé ne donne pas les moyens aux hôpitaux de fonctionner correctement. À Épinal, le radiophysicien était seul avec 700 malades quand une circulaire ministérielle en recommandait un pour 400, et il partageait son temps entre l'hôpital et les cliniques privées de la ville...

Cédric DUVAL

## • Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 146

(octobre 2012)

France :

- La gauche gouvernementale face à la crise

Afrique du Sud :

- Après le massacre de Marikana

Afghanistan :

- Les États-Unis embourbés dans la plus longue de leurs guerres

Côte d'Ivoire :

- La situation, un an après la fin de la guerre

Haïti :

- Prendre aux riches pour améliorer le sort des classes pauvres !

France :

- Peugeot : deux cents années d'exploitation

Prix : 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,60 euro



### • SNCF

# Le bluff des embauches

Le président de la SNCF, Pépy, n'y est pas allé avec le dos de la cuiller pour faire connaître le nombre des embauches prévues dans la période à venir. Il a annoncé plus de 40 000 embauches d'ici à 2017, ce qui semble beaucoup, mais représente seulement, sur cinq ans, moins de 10 000 emplois chaque année... soit un nombre très en deçà du nombre de départs en retraite. De plus, comme l'ont fait remarquer les syndicats, il s'agit là d'une annonce en trompe-l'œil, car ces 10 000 emplois concernent non seulement la SNCF proprement dite, mais également ses 923 filiales. Pour ce qui est du transport ferroviaire seul, l'entreprise continue à supprimer des emplois.

Déjà, pour l'année 2011, le document intitulé *Bilan social* de la SNCF faisait ressortir que les départs en retraite étaient bien supérieurs au nombre des embauches. Autre aspect qui illustre la dégradation générale des conditions d'emploi et de travail dans le chemin de fer : au fil des ans, le nombre de travailleurs bénéficiant du

statut de cheminot n'a cessé de baisser. Sans remonter au-delà des trois dernières années, il était de plus de 150 000 en 2009 contre un peu plus de 144 000 en 2011. Lorsque la SNCF crée des emplois, elle le fait le plus souvent avec des contrats à durée déterminée, voire avec des contrats à durée indéterminée mais de droit privé, distincts



du statut de cheminot et des quelques avantages qui vont encore avec.

La CGT constate que la SNCF « ne prévoit que 5 300 recrutements en 2012 alors que 6 900 cheminots » partent à la retraite dans le même temps.

D'ici à la fin de l'année 2012, 500 jeunes non qualifiés devraient être embauchés, mais dans le cadre des contrats

emploi d'avenir. Donc avec des salaires au rabais, financés en partie par l'État, pour une durée déterminée. Certains de ces emplois d'avenir sont destinés à l'accueil des touristes ou à l'information des voyageurs, mais Pépy a également émis son intention de les destiner à l'entretien des voies et de leurs abords, c'est-à-dire à un travail parmi les plus difficiles.

Derrière l'esbroufe des

déclarations de son président, la SNCF poursuit donc son objectif de rentabilité en faisant assumer le travail par un nombre toujours plus faible de travailleurs et en recourant de plus en plus aux contrats à temps partiel divers et variés et à la sous-traitance. Le tout au détriment des travailleurs comme des usagers.

Lucienne PLAIN

### • Apple

# Une pomme véreuse pour les salariés

La société Apple a récemment été sous les feux de l'actualité du fait de la sortie de son dernier iPhone. L'appel à une grève lancé à cette occasion n'a pas été un succès, mais a permis de rendre publiques les conditions de travail des 2 500 salariés travaillant dans les treize magasins Apple Store implantés en France.

Si les conditions de travail dans ces magasins de vente sont loin d'être aussi scandaleuses que celles que subissent les ouvriers travaillant pour les sous-traitants de la marque, elles sont tout de même éloignées de l'image d'une société cherchant à toujours faire mieux, comme le prétend Apple à ses propres employés. « Nos collaborateurs

sont une ressource inestimable », dit-elle.

Il faut sans doute comprendre « une source inestimable de profits », car les salaires ne sont pas du tout aussi mirobolants que les bénéfices de cette multinationale. Ils s'échelonnent de 1 250 euros pour la majorité des employés,

à 2 300 euros pour les mieux payés, en brut mensuel. Et, à part la mutuelle, il n'y a aucun avantage social, pas de 13<sup>e</sup> mois, aucune prime, même pas de tickets restaurant. Et l'emploi d'un grand nombre de salariés à temps partiel, plus ou moins choisis, permet d'abaisser encore plus les salaires.

Le secret, chez Apple, ne concerne pas que les sorties médiatisées de ses nouveaux produits. Les employés sont très fortement incités à garder secrète leur rémunération. Les disparités existent, mais sont

cachées. C'est une note donnée à l'employé par sa hiérarchie, lors d'un entretien individuel, qui décide de son augmentation, mais son niveau est calculé en fonction des ventes du salarié, en fonction des bénéfices de la division Apple France Retail (magasins-vente). Ce qui s'avère problématique quand on sait que la société mère Apple facture ses produits bien trop cher à sa filiale France. D'ailleurs la division Apple France Retail se serait déclarée déficitaire. Prétexte qui a permis à la société de geler les embauches, de ne plus

remplacer depuis plusieurs mois les départs et les mutations, alors que le nombre de clients dans les magasins ne cesse d'augmenter, rendant difficile le respect des horaires et la prise des pauses.

Aussi, si ce premier appel à une grève n'a pas réussi, cela ne signifie pas que le mécontentement soit absent et qu'un jour Apple ne doive repousser la sortie de ses joujoux technologiques parce que ses employés ne feront pas cette fois-là une haie d'honneur aux clients, mais bel et bien un piquet de grève.

Correspondant LO

### • Gonesse (Val-d'Oise)

# Grève au magasin Ikea de Paris Nord II

Le magasin Ikea Paris Nord II connaît traditionnellement une forte affluence le week-end. Mais les samedi 22 et dimanche 23 septembre, ce sont des travailleurs en grève qui ont accueilli les clients, devant un magasin aux portes closes. Avec 90 % de grévistes sur un effectif de 480 personnes, la direction était bien incapable d'assurer le fonctionnement du magasin.

C'est une nouvelle organisation du travail qui a mis le feu aux poudres. Un logiciel organise maintenant le planning des salariés en fonction des objectifs quotidiens en chiffre d'affaires de la direction. Plus moyen de travailler à horaires fixes. Cela se traduit par la disparition des jours de congé

fixes et par la baisse des temps de travail à salaires majorés (nuit et dimanche), avec des répercussions graves sur les salaires. Les grévistes dénoncent aussi les salaires de base insuffisants, le sous-effectif chronique et la charge de travail trop lourde, les plannings avec temps partiels étalés sur toute

la semaine, permettant à la direction d'avoir les salariés sous la main vingt-quatre heures sur vingt-quatre, les pressions de la hiérarchie...

Les syndicats de l'entreprise ont exigé que la direction vienne s'expliquer devant tout le personnel, ce qu'elle a d'abord refusé de faire, avant de s'exécuter à l'issue du deuxième jour de grève. Devant les syndicats, le directeur s'est engagé à revenir à l'ancienne organisation des plannings de travail. Mais la direction n'a pas accepté de discuter de ses méthodes de flicage des travailleurs et des militants

syndicaux, ni de la discrimination à l'embauche. Mais surtout, elle n'a pour l'instant signé aucun engagement écrit. Les grévistes, en assemblée générale, ont néanmoins décidé de suspendre la grève.

À la reprise du travail lundi 24 septembre, l'encadrement s'est montré hostile, voire agressif, emboitant le pas à une direction qui, de toute évidence, voulait reprendre du terrain. Le lendemain, elle est revenue sur l'essentiel de ses engagements, en maintenant sa nouvelle organisation des horaires, inadmissible pour les salariés.

Le groupe Ikea est en pleine expansion, il ouvre deux magasins supplémentaires par an en France. La marque projette d'ouvrir une centaine d'hôtels en Europe à partir de l'année prochaine. Dans son expansion mondiale, il arrive à Ikea de tomber sur un os. La société doit actuellement affronter la colère des travailleurs en Turquie, où un millier de salariés ont manifesté en septembre devant un magasin à Istanbul. Elle doit maintenant compter sur la détermination des travailleurs de Gonesse, qui n'ont pas dit leur dernier mot.

Correspondant LO

## • PSA – Aulnay-sous-Bois

# Hollande penche du côté patronal

**Jeudi 20 septembre, Hollande recevait une délégation des syndicats d'Aulnay. Ce rendez-vous avait été obtenu grâce à la pression exercée par les travailleurs au travers de leurs différentes actions depuis la rentrée de septembre.**

Bien qu'il se soit engagé pendant sa campagne électorale à recevoir les ouvriers de PSA Aulnay, les travailleurs de l'usine ne voyaient rien venir. C'est pourquoi ils avaient voté en assemblée générale, la semaine précédente, d'aller en manifestation à l'Élysée.

C'est donc à plus de six cents qu'ils sont allés à Paris, malgré une panne de RER qui a découragé une partie d'entre eux. Depuis plus de douze mois, les

ouvriers ont appris à s'organiser et à contourner les obstacles qui se présentent. Rejointe par des ouvriers de Saint-Ouen, Poissy, etc., la manifestation partie de Saint-Lazare est arrivée aux abords de l'Élysée.

L'appel à la grève et la manifestation de jeudi ont donc vidé l'usine. En fin d'équipe du matin ainsi qu'en début d'équipe de l'après-midi, les chaînes ne pouvaient pas tourner. Il est sorti à peine 75 voitures dans l'équipe du soir. Autant dire que, le lendemain, l'ambiance était à l'enthousiasme et tous ceux qui étaient à la manifestation voulaient exprimer leur satisfaction de s'être retrouvés ensemble, plus nombreux que les dernières fois. C'est la réussite de la manifestation qui a renforcé le moral des travailleurs. Quant à la rencontre avec Hollande, elle ne suscitait guère d'illusions et n'a pas apporté grand-chose, si ce n'est la satisfaction de lui avoir imposé ce rendez-vous.

Dans cette rencontre, seule la CGT a redit clairement qu'elle exigeait le gel du plan de licenciements avant de pouvoir entamer la moindre discussion, car il n'est pas question pour les travailleurs de se voir imposer des négociations le couteau sous la gorge. Mais ce n'est le point de vue ni de Peugeot, ni du gouvernement.

Hollande a annoncé la tenue d'une réunion tripartite (syndicats, direction, gouvernement), comme si cela représentait en soi une solution.

En fait le gouvernement, loin de vouloir empêcher PSA de licencier, est au contraire prêt à discuter de modalités pour financer des fausses solutions appelées « reconversion du site », qui permettraient à la direction de fermer l'usine tout en faisant miroiter des promesses bidon. De son côté, la direction proclame fièrement qu'elle veut bien participer à une réunion, à partir du moment où elle a la certitude qu'il s'agit de discuter des sommes que l'État versera, et non de ce qu'elle devrait concéder aux travailleurs.

Bref, ces réunions tripartites ne correspondent pas, en l'état, à ce que réclament les travailleurs. Il faut donc qu'ils imposent leur ordre du jour à ces réunions en continuant à se mobiliser.

D'ailleurs la semaine a été riche en nouvelles confirmant à quel point il faut se méfier des paroles de la direction. Depuis juillet dernier, Varin et Martin clament partout qu'il y aura 1 500 reclassements à Poissy. Mercredi dernier, on apprenait qu'à Poissy justement la direction envisage la suppression de 650 postes en octobre, puis début décembre celle de 850, avec la fin de l'équipe de nuit de la 208. Les intérimaires seraient mis à la porte et ces suppressions de postes montrent que pour l'instant la direction ment ouvertement sur la question des reclassements à Poissy. Elle avait aussi promis des reclassements chez Gefco, son sous-traitant de transport. Mais cette semaine aussi la nouvelle tombait qu'elle vendait Gefco à une société russe,



Rassemblement du 11 septembre à Citroën Aulnay.

tout en versant une prime de 100 millions de dividende aux actionnaires actuels.

Dans les ateliers, les chefs interviennent auprès de chaque ouvrier pour lui promettre un reclassement, surtout s'il ne manifeste pas, surtout s'il accepte son sort sagement. Mais les faits sont têtus, et la politique de la direction est suffisamment claire pour que le baratin des chefs prenne de moins en moins.

Les travailleurs continuent

à discuter ensemble des actions à mener et des revendications à imposer, en particulier lors de ces réunions tripartites. La tenue d'assemblées générales regroupant tous ceux qui le veulent est le meilleur moyen d'y parvenir. Discuter ensemble, construire ensemble la mobilisation, contrôler ce qui se dit en leur nom, voilà la force principale des travailleurs. Et pour l'instant cette force continue à grandir.

Correspondant LO

## • À Poissy (Yvelines)

### Baisse de production et effectifs en moins

À Poissy, la direction vient d'annoncer l'arrêt du VSD (vendredi-samedi-dimanche) à l'Emboutissage pour 69 salariés et la suppression de l'équipe de nuit fin novembre sur la ligne de production de la 208. En nuit, cela concerne 850 travailleurs, dont 260 intérimaires qui seront mis à la porte sans espoir de revenir sur le site. Quant aux autres, embauchés en CDI, ils devront se répartir entre les deux équipes de jour en remplacement d'intérimaires renvoyés eux aussi à Pôle emploi.

Ces nouvelles annonces correspondent au plan de PSA, de basculer une partie de la production de la 208 de l'usine de Poissy à celle de Mulhouse, pour récupérer plus tard la production des C3 produites actuellement à Aulnay.

Ces grandes manœuvres correspondent à la volonté de la direction d'entretenir parmi les travailleurs le sentiment que ça va mal dans le groupe. Mais cela crée aussi la méfiance, car les promesses de postes claironnées par la direction pour les 1 500 travailleurs qui seraient mutés d'Aulnay se concrétisent d'abord par des suppressions de postes par centaines à Poissy!

Correspondant LO

## Et 100 millions de plus dans leur poche !

**Le groupe PSA est en train de finaliser la vente de 75 % de sa filiale logistique Gefco à la société de chemins de fer russe RZD, avec à la clé un joli pactole pour les actionnaires.**

Au-delà des stupides commentaires patriotiques que l'on trouve dans la presse sur le thème « PSA vend les bijoux de famille à l'étranger », cette vente est surtout une excellente affaire pour Peugeot. Sa filiale Gefco (Groupages express de Franche-Comté), chargée notamment de transporter les voitures des usines de montage vers les concessionnaires, est devenue une entreprise très prospère, avec

plus de 10 000 salariés, 3,8 milliards de chiffre d'affaires et un bénéfice de 223 millions d'euros en 2011. Prospère, mais certainement pas « plus rentable que la construction automobile », comme l'a écrit à l'occasion le journal *Les Échos*. Comme si ces deux activités étaient séparables, comme si, pour gagner de l'argent en transportant des voitures, il ne fallait pas commencer par les fabriquer!

En réalité, l'une des causes de la « rentabilité » de Gefco est que l'entreprise facturait à prix d'or ses prestations à la maison-mère, ce qui permettait de déplacer une partie des bénéfices de PSA vers Gefco. Qu'importe, puisqu'au bout

du compte ces bénéfices allaient dans les mêmes poches, celles de la famille Peugeot! Ce petit tour de passe-passe fait partie des astuces qui permettent à PSA de minorer son bénéfice, voire, comme c'est le cas en ce moment, d'annoncer un déficit qui permette à ses yeux de justifier les licenciements.

Mais ce qui est bon pour la famille Peugeot ne l'est pas pour RZD et, avant de vendre sa filiale, Gefco a pris soin de diviser par deux sa marge bénéficiaire, la faisant passer de 5,9 % à 2,5 %. Pas question que RZD empoche les profits produits dans les usines Peugeot et encaissés par Gefco!

La vente de 75 % de Gefco

rapportera au groupe PSA 800 millions d'argent frais. Et surtout, comble du cynisme au moment où le groupe annonce froidement le licenciement de 8 000 travailleurs, en guise de petit cadeau de départ, Gefco va verser à ses actionnaires – encore et toujours la famille Peugeot – un dividende exceptionnel de 100 millions d'euros!

Aux travailleurs menacés de licenciement, le patron propose d'octroyer royalement une dizaine de milliers d'euros. Mais les actionnaires, eux, n'ont même pas besoin de réclamer pour toucher le jackpot en compensation de la cession de Gefco.

Correspondant LO

## • Usine Mécanique – Valenciennes

### PSA recule et annule un licenciement

**UMV (Usine mécanique de Valenciennes) est une usine du groupe PSA. Plus de 2 500 salariés y produisent 7 000 boîtes de vitesse par jour pour Peugeot et Citroën.**

Fin juillet, juste avant le départ en congés, la direction avait licencié une jeune travailleuse pour vol. Cette travailleuse était dans l'usine depuis plus d'un an et demi. Elle avait conservé deux raclettes dans son sac. Sa maîtrise l'ayant prévenue qu'elle changerait de poste à la reprise en septembre, comme elle savait qu'il lui faudrait un temps fou en septembre pour les obtenir pour nettoyer son poste de travail, elle avait gardé les deux raclettes dont elle se servait... Prix des raclettes : 3 euros. Elle a été dénoncée, son sac a été fouillé. Résultat : licenciement pour vol !

La CGT de l'usine a réagi, mais le problème a évidemment été repoussé à septembre, puisque c'était l'époque des congés. Le responsable CGT a alerté la presse, et le 11 septembre *La Voix du Nord*, le quotidien régional le plus lu, a révélé l'affaire, qui a fait abondamment discuter et a suscité l'indignation. La direction de l'usine s'est

enfoncée un peu plus en expliquant : « Cette salariée a soustrait des objets appartenant à l'entreprise et elle a trahi la confiance qui lui était attribuée. »

C'est la direction générale de PSA qui s'est donné le beau rôle en annonçant le 13 septembre qu'elle n'était « pas au courant » et qu'elle allait « reconsidérer la question ». Et le 19 septembre, la travailleuse est réintégrée, ses journées de mise à pied lui sont payées, sauf cinq car la direction ne veut pas totalement perdre la face. Mais cela aussi, il faudra l'annuler !

Le secrétaire de la CGT de l'usine s'est félicité de ce recul de PSA, tout en évoquant les 8 000 autres licenciements programmés dans le groupe PSA.

C'est que, dans toutes les usines de la région liées à PSA, comme UMV ou Sevelnord, les directions ont pour objectif de supprimer le plus d'emplois possible. Cela les amène à saisir le moindre prétexte pour tenter de licencier.

Mais quand PSA tombe sur un bec comme à UMV, il doit reculer, et c'est tant mieux !

**Correspondant LO**

## • Renault – Douai

### Cinq jours travaillés en octobre

En attendant que l'usine commence la production des modèles haut de gamme, ce qui est soi-disant prévu pour 2014 ou 2015, Renault explique que le modèle actuel, le Scenic, se vend moins et qu'il faut donc réduire le personnel et la production.

Répartir le travail entre tous et ainsi alléger la charge de travail et la fatigue de tous, Renault en aurait largement les moyens, sans même se ruiner. Mais non. Le directeur répète depuis trois mois qu'il faut 450 mutations ou départs volontaires. Et

comme il ne les trouve pas, il a décidé que l'usine continuerait de travailler à la cadence de 800 véhicules par jour, au lieu des 600 prévus... et qu'elle fermerait ensuite trois jours fin septembre, dix-sept jours en octobre, et sans doute une trentaine d'autres journées d'ici fin-décembre.

L'APLD (activité partielle de longue durée) n'a semble-t-il pas été demandée par l'usine, ce qui veut dire que l'indemnisation du chômage partiel serait encore inférieure à ce qu'elle était pour les journées

non travaillées précédentes. Les syndicats FO et SUD ont calculé que les travailleurs risquent de perdre 274 euros sur la paye d'octobre.

Des débrayages ont eu lieu au montage le jeudi 13 septembre, des distributions de tracts syndicaux aux portes de l'usine ont retardé la production le vendredi 14 pour dénoncer les pertes de salaire.

Ce sont les profits de Renault qui devraient payer, pas les maigres salaires (1 300 euros en moyenne) des travailleurs.

**Correspondant LO**

## • Alstom – Belfort

### Augmentez les salaires pas les actionnaires !

Lors de sa dernière assemblée générale des actionnaires, Alstom a fait valider un dividende de 0,80 euro par action, soit une augmentation de 29 % par rapport à l'année dernière.

Pour justifier cette augmentation, la direction met en avant ses bons résultats. Il faut dire qu'elle est très bien payée, elle, pour justifier cela.

Le salaire annuel de Patrick Kron, le PDG d'Alstom, était

en 2011 de 2 180 794 euros, soit une augmentation de 86,3 %. Pas mal ! La part fixe de son salaire est de 1,1 million d'euros. Elle a augmenté de 3,3 %. Quant à la part variable de sa « paye » – avec les fameuses stock-options – elle explose : plus 975 % soit 1,075 million d'euros. Bien plus que les travailleurs du groupe, qui ont dû se contenter d'une augmentation des salaires largement

inférieure à la hausse des prix.

Voilà les gens qui déclarent qu'une revalorisation des salaires des travailleurs, ceux qui sont à l'origine des bons résultats, est impossible pour préserver la compétitivité. Voilà les gens qui font des discours sur le coût du travail paraît-il trop élevé.

Le montant de leur fiche de paye juge tous leurs baratins.

**Correspondant LO**

## • Moscovici et la famille Peugeot

### Des liens étroits

**Le centenaire de l'usine Peugeot de Sochaux, célébré le 10 septembre, a été le prétexte à une floraison de discours officiels. Moscovici, ancien député de la région et nouveau ministre socialiste de l'Économie, était évidemment de la partie.**

Sur la photo de famille, le ministre pose entre Varin, le PDG, et Thierry Peugeot, le président du directoire de PSA. « Je suis ici chez moi ! », a déclaré Moscovici. Il a tenu à préciser que le président de la République et lui-même roulaient en Citroën DS 5, produite à Sochaux.

C'est Thierry Peugeot qui parlait pour le groupe. Il a rappelé qu'il a su traverser plusieurs crises, depuis celle de 1929. La famille Peugeot, certes, est toujours plus riche, mais pas les travailleurs.

Côte à côte à la tribune, Moscovici et Thierry Peugeot ne sont pas des inconnus l'un pour l'autre. Jusqu'à ce qu'il devienne ministre, Moscovici était vice-président d'une association patronale, le Cercle de l'industrie, présidée justement par... Thierry Peugeot !

Tout ce petit monde se retrouve de temps à autre au stade Bonal de Sochaux pour y soutenir le FC Sochaux, rapporte *Le Nouvel Observateur*, qui précise que Moscovici tutoie Christian Peugeot, le directeur des affaires publiques du groupe. Un Christian Peugeot qui fit HEC en même temps qu'un certain François Hollande. Ça crée des liens !

Cité par *Le Nouvel Observateur*, Moscovici explique tout le bien qu'il pense de la famille Peugeot : « Ce sont des gens discrets mais on les connaît. » Avant d'ajouter : « Je préfère qu'il y ait un actionnariat français et familial. »

Qu'est-ce que cela change pour les 8 000 travailleurs que PSA veut mettre dehors ou pour ceux d'Aulnay-sous-Bois dont il veut raser l'usine ?

**Étienne HOURDIN**



## • Alstom, Siemens, ABB

### Condamnés pour entente sur les prix

L'office allemand anticarテル a annoncé avoir condamné quatre groupes, dont l'allemand Siemens, le suisse ABB et le français Alstom, à payer une amende de 24,3 millions d'euros pour entente sur les prix sur le marché allemand des transformateurs d'énergie. La quatrième entreprise concernée est la société allemande Starkstrom-Gerätebau.

Il est reproché à ces groupes de s'être rencontrés à plusieurs reprises au siège de la fédération allemande du patronat des industries de l'électrotechnique pour s'accorder sur leurs tarifs. Ces groupes ont d'ailleurs déjà été condamnés en 2009 à 68 millions d'euros d'amende suite à une plainte de la Commission européenne.

Depuis des années, tous ces

grands groupes capitalistes, parmi les plus riches, justifient les maigres augmentations de salaire distribuées aux travailleurs ou les suppressions d'emplois par la concurrence « acharnée » qu'ils rencontrent. Mais en fait, ils s'entendent comme larrons en foire pour augmenter le plus possible leurs profits.

**Correspondant LO**

### • AZF – Toulouse

# Total éclaboussé par le jugement en appel

Dans le procès AZF, le délibéré du jugement d'appel a été prononcé le lundi 24 septembre devant une salle comble. Le jugement a suivi les réquisitions du procureur, en condamnant les sous-fifres, c'est-à-dire l'ancien directeur de l'usine (trois ans de prison dont deux avec sursis et 45 000 euros d'amende) et la société Grande Paroisse filiale de Total (225 000 euros d'amende) pour homicide involontaire.

Par contre, le jugement déboute les parties civiles qui avaient lancé une citation directe contre Total et son PDG de l'époque, Thierry Desmarts. Les filiales servent aussi à cela : mettre un écran entre les vrais responsables et ceux qui exécutent leurs ordres.

Rappelons que l'explosion du 21 septembre 2001 avait fait 31 morts, des milliers de blessés, des dizaines de milliers de sinistrés. Rappelons également que le procès en première instance avait conclu à la relaxe générale « au bénéfice du doute »... le coupable ayant effacé les preuves !

Même si Total n'est pas directement mis en cause, la justice reconnaît malgré tout les fautes de l'industriel, au travers de sa filiale. Total est donc éclaboussé par ce verdict. La justice, au bout de onze ans, a donné raison à ceux qui depuis le début avaient pointé les négligences criminelles des dirigeants d'AZF, que ce soit pour le non-respect de la gestion des stocks déclassés, le non-respect de l'information et de la formation des personnels soustraitants ou du non-respect de l'interdiction de croiser des produits incompatibles.

Pour les habitants des



Rassemblement du 24 septembre.

quartiers populaires présents dans la salle comme pour les salariés qui voyaient dans Total le responsable et le coupable, c'est une victoire morale après des années de mensonges éhontés, de pressions sur les témoins. Pendant des années les responsables de Total se sont acharnés à se soustraire à leurs responsabilités, avec leurs armées d'experts et d'avocats. Pour eux, il s'agissait d'une question de principe : ils se considèrent intouchables et entendent bien le demeurer. Le jugement d'appel les éclabousse et cela a été ressenti comme un soulagement par bien des victimes, salariés ou sinistrés. Quant à ceux, militants ou associations

de victimes, qui pendant des années ont opiniâtement combattu pour que les vrais responsables soient traduits en justice, c'est aussi une victoire morale pour eux, à laquelle ils étaient fiers d'avoir contribué.

Comme le concluait la déclaration du porte-parole de l'Association des sinistrés du 21 septembre : « Il faudra bien autre chose que des procès spectacle pour empêcher que des industriels, au nom de la rentabilité et du profit, risquent tous les jours la vie des ouvriers et de la population. Bien autre chose, mais pour commencer : ne pas renoncer à les dénoncer ! »

Jean-Claude SARAN

## Onze ans... contre Total

Trois jours avant ce verdict, il y eut les commémorations du onzième anniversaire de l'explosion. Malgré les efforts de la mairie socialiste pour faire en sorte que celles-ci se déroulent sur le même lieu, il n'en fut rien. Les corps constitués, comme on dit, se sont retrouvés sur le site de l'usine, autour du nouveau mémorial officiel, à deux pas de la stèle de Total-Grande Paroisse et de l'association Mémoire et Solidarité,

tandis qu'à un kilomètre de là, au « Rond-point du 21 septembre » près des quartiers populaires touchés par l'explosion, s'étaient regroupées des délégations de la CGT Haute-Garonne, de la fédération CGT Chimie, de Sud et de la FSU ainsi que l'Association des sinistrés du 21 septembre avec sa banderole : « Total blanchi par la justice. Ne laissons pas les profits faire la loi ».

Lors de la prise de parole

pour l'Association des sinistrés, c'est un ex-ouvrier d'AZF qui a rappelé que « la présence à nos côtés de l'UD CGT 31 et de la fédération CGT Chimie démontre que le fossé qui a existé pendant des années entre sinistrés et salariés n'était pas une fatalité. Ce fossé était la conséquence d'une volonté de diviser les victimes face à Total. Et malheureusement cette division, suscitée et entretenue par les dirigeants de Total et quelques prétendus

syndicalistes, a été nuisible à notre combat à tous, salariés du pôle chimique et sinistrés des quartiers avoisinants... La réconciliation entre salariés et sinistrés, c'est ici qu'elle a lieu, contre les agissements de Total. Mais il ne peut y avoir de réconciliation entre les dirigeants de Total et les victimes, salariés ou habitants. Nous n'avons que faire de la réconciliation, ce que nous voulons c'est la justice ! »

J-C.S.

### • Banque de France

## Les employés en colère

Le 12 septembre dernier, la Banque de France annonçait un vaste plan de restructuration, impliquant la fermeture de vingt antennes et la suppression de 2 500 emplois.

Sous prétexte de modernisation, cette restructuration pourrait entraîner le transfert au secteur privé de la circulation des billets, alors que ce service est assuré aujourd'hui gratuitement, pour les usagers, par la Banque de France. Elle pourrait également entraîner la dégradation de l'accueil et du traitement des dossiers de surendettement. En effet les personnes surendettées devront faire appel aux travailleurs sociaux, eux-mêmes déjà surchargés, ou remplir elles-mêmes leurs dossiers via Internet, avec tout ce que cela implique : un accès à Internet, une maîtrise

des documents administratifs...

Du côté du personnel, les conséquences sont tout aussi inquiétantes pour les agents qui seront mutés à cause de la fermeture de leur établissement, ou pour ceux qui ne le pourront pas pour des raisons personnelles et qui devront chercher du travail ailleurs.

C'est donc très en colère que les agents ont fait grève le 21 septembre, jour du Comité central d'entreprise durant lequel le projet était annoncé officiellement par le gouverneur de la Banque de France. La grève a été suivie par près de 80 % des agents au niveau national



Salariés de la Banque de France à Troyes.

et un grand nombre de succursales ont dû fermer ; du jamais vu depuis des années ! Dans l'Ouest, tous les établissements ont été touchés par la grève et les employés ont distribué des tracts pour faire connaître cette nouvelle attaque contre les services publics.

Pour tous, c'est l'écœurement

qui domine, surtout quand on sait que parallèlement la direction organise à tout bout de champ des réunions sur les risques psychosociaux...

Des pyromanes qui voudraient se faire passer pour des pompiers !

Correspondant LO

### • Transport Infrastructures Gaz France – Pau

## Promesse de patron, promesse de larron

Le 3 août puis le 14 septembre, 80 % des 460 travailleurs de TIGF (Transport infrastructures Gaz France) se sont mis en grève pour imposer à Total, à qui TIGF appartient encore, le respect de ses engagements. Ils s'apprêtent à recommencer du 28 septembre au 2 octobre.

Depuis fin juillet, le bruit a filtré que Total voulait vendre sa filiale pour 2,8 milliards d'euros. Si TIGF est effectivement vendu, plus question de pouvoir compter sur la mobilité interne au groupe et sur les autres avantages que Total s'était engagé à conserver à tous ceux qui s'étaient fait muter dans la filiale.

TIGF emploie aujourd'hui 460 salariés, dont 320 à Pau. Cette filiale a été créée en 2005, avec pour mission la construction et l'exploitation des infrastructures gazières du groupe, assurant le transport et l'alimentation dans quinze départements du Sud-Ouest, vers l'Espagne, et 22 % de la capacité de stockage du pays. En janvier dernier, Total avait encore imposé à 140 autres salariés de changer de contrat de travail pour rejoindre TIGF, avec les mêmes promesses sur les avantages du groupe. Le 24 septembre, Total a pratiquement confirmé sa volonté de céder sa filiale en annonçant qu'il voulait céder de 15 à 20 milliards de dollars d'actifs et ne démentant pas la vente de TIGF.

Si TIGF est vendu, toutes les promesses s'envolent. D'où le sentiment de trahison qu'ont exprimé les travailleurs de TIGF en se mettant en grève le 3 août puis le 14 septembre. Ils ne sont pas prêts à se laisser faire : il est prévu quatre jours de grève, du 28 septembre au 2 octobre. Total fait un milliard d'euros de bénéfices par mois, mais les actionnaires en veulent encore plus. Pas question que ce soit sur le dos des travailleurs !

Correspondant LO

## • Sanofi

# Milliers de suppressions de postes pour milliards de profits

**Le 25 septembre, le chiffre a été lâché : 900 suppressions de postes en France d'ici 2015. Cela dans le quatrième plus gros laboratoire de l'industrie pharmaceutique au monde, un trust aux profits multimilliardaires et qui se dit lui-même à l'« écart de la crise économique mondiale ».**

Le 5 juillet, le PDG de Sanofi avait annoncé la décision de réaliser deux milliards d'économies dans la période 2012-2015 afin de rester dans le peloton de tête des plus gros faiseurs de profits de la pharmacie. Il était question de trois « restructurations » : la recherche avec les sites de Toulouse et de Montpellier dans le collimateur, les vaccins de Sanofi-Pasteur et les services support (achats, informatique, etc.). Aucun chiffre n'avait été donné concernant les suppressions de postes. Les syndicats avançaient les chiffres de 1 500 à 2 500 suppressions de postes. Aujourd'hui le PDG annonce « environ 900 postes », mais rien de précis concernant

le site de Toulouse sauf que sa vocation « reste à préciser ».

À l'époque, Montebourg jouait les indignés : « *Nous ne tolérerons aucune suppression de postes à Sanofi* ». Quelques semaines plus tard, il confiait : « *Nous n'ignorons pas la nécessité d'adaptation au marché, au besoin, à la compétition* » et finissait par déclarer à la fin de l'été : « *Quand une entreprise fait des milliards de profits, comme c'est le cas de Sanofi, elle a le droit de se réorganiser* ». Et aujourd'hui, il se félicite que Sanofi a « *suivi les recommandations du gouvernement* » puisque la direction n'annonce « que » 900 suppressions de postes. Une

illustration de plus s'il en fallait qu'on ne doit vraiment pas compter sur ce gouvernement.

La seule chose qui peut faire plier Sanofi c'est de l'attaquer là où ça lui fait mal : au portefeuille ! Sanofi est d'abord et avant tout un fabricant de profits pour ses actionnaires. Elle a été créée il y a quarante ans par la société nationale des pétroles d'Aquitaine, la future Elf Aquitaine, qui cherchait « un nouveau relais de croissance », et confia pour cela à une dizaine de cadres de trouver un secteur bien juteux. Ils ont vite choisi la santé et créé l'Omnium Financier Aquitaine pour l'Hygiène et la Santé, devenu Sanofi qui, à

coups de rachats et de fusions, s'est transformé en un des plus gros mamouths de l'industrie pharmaceutique mondiale. Contrairement à sa devise, Sanofi n'est pas au service des patients, mais à celui du capital et des actionnaires, pour qui il n'y a pas de différence entre le pétrole et les médicaments. Leur seul credo : que ça rapporte !

Dans la période 2009-2011, Sanofi a supprimé 4 000 postes de travail. Dans le même temps, ses bénéfices ont explosé : 8 milliards, 9 milliards puis 8,9 milliards d'euros. Sûr que les actionnaires aimeraient bien continuer sur cette lancée.

Correspondant LO



## • Port de Marseille

# L'envers de la croisière : les marins trinquent

**Les marins de deux navires de croisière, le MV Athena et le Princess Danae, sont en attente dans le Grand Port Maritime de Marseille (GPMM). Ces navires ont fait l'objet d'une saisie conservatoire car l'armateur, le Classic International Cruises (CIC), n'a pas réglé diverses factures ni les salaires des marins.**

Le 13 septembre, le navire MV Athena, affrété par la Compagnie belge All Ways, organisatrice de croisières, n'a pas pu reprendre son voyage. La Compagnie a rapatrié les quelque 300 croisiéristes, tandis que les 190 marins se retrouvaient bloqués à Marseille sur le navire.

Le 15 septembre c'était au tour des 225 marins du Princess Danae, saisi lui aussi car il

aurait une dette à Marseille de 150 000 euros.

D'autres navires de CIC sont bloqués ailleurs, au Monténégro ou aux Canaries en raison de dettes envers les ports ou des impayés de carburants.

Et surtout l'armateur a des dettes à l'égard des marins. Ceux-ci n'ont reçu leur paye de juillet que le 23 et le 24 septembre, quant aux salaires

d'août et septembre, leur versement a été annoncé pour le 25.

Les marins ont pratiquement tous des contrats à durée déterminée allant de 6 à 9 mois ; ils travaillent sept jours sur sept, 8 à 9 heures par jour, horaires pour lesquels ils sont payés à peine plus de 1 000 euros quand ils font partie du personnel hôtelier, comme les serveurs, les plus nombreux sur les navires de croisière. Les équipages étant formés d'au moins vingt-cinq nationalités différentes, indonésiens, philippins, ukrainiens, honduriens, malgaches, etc. l'armateur peut les

payer à un tarif inférieur au tarif défini par les pays européens.

Retenus dans un port, les marins, au moins en partie, sont tenus de rester sur le navire afin d'en assurer l'entretien et la sécurité. C'est à l'armateur de les payer... en principe. À bord, ils ne manquent ni de vivres ni d'approvisionnement. En ville, à Marseille, une association d'aide aux marins leur permet d'être accueillis dans un foyer et de rester en contact avec leurs familles. Mais cela ne remplace ni la paye ni la possibilité de rentrer chez eux.

Correspondant LO

## • Aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle

# Jusqu'où va la sous-traitance

Si, dans la zone de Roissy aéroport bien des activités sont sous-traitées, dans la location de voiture, c'est scandaleux !

De grandes sociétés comme Hertz ou Sixt ont sous-traité des activités comme le nettoyage de leurs véhicules à Autobella, un petit patron qui fait lui-même appel pour une partie de son activité à TSP... lequel ferait la même chose en faisant appel à un recruteur !

Il est habituel à Roissy de voir la sous-traitance s'insinuer partout, afin d'obtenir des coûts inférieurs et d'imposer au personnel des conditions de travail dégradées et des salaires plus bas. Mais dans ce cas, il faut avouer que cela dépasse tout. Cette situation est connue depuis l'été et à la mi-septembre, un rassemblement s'est tenu au parking du terminal 2 F à l'appel de la CGT, devant

les loueurs Hertz et Sixt.

Des travailleurs ont témoigné devant la presse, en protestant contre le travail dissimulé et le fait que des salariés travaillent sans contrat ni fiche de paie, avec des horaires élastiques allant jusqu'à 16 h dans la journée, des payes en liquide, etc.

Ces patrons de la sous-traitance sont visés par une enquête de l'Inspection du travail. Mais

cela ne les empêche pas de faire pression sur certains salariés qui ont témoigné contre eux (menaces, déplacements...)

Les loueurs ayant pignon sur rue comme Sixt ou Hertz qui eux, respectent les lois en apparence, jouent les innocents. Mais si la presse parle parfois de « patrons voyous », on le voit, en fait, ils sont tous à mettre dans le même sac !

Correspondant LO

## • Kerry - Grasse (Alpes-Maritimes)

# Pas question de baisser les bras !

**Une centaine de salariés de l'usine Kerry à Grasse ont manifesté mercredi 19 septembre pour protester contre un plan de « réorganisation » qui menace de jeter à la rue presque la moitié d'entre eux.**

L'usine de Grasse fabrique des arômes qui entrent dans la composition de nombreux produits de l'industrie agro-alimentaire. C'est un secteur en pleine expansion.

Ce mercredi 19 septembre, à l'appel de l'intersyndicale, ils ont bloqué l'entrée et la sortie des camions toute la journée, car ils refusent d'être les victimes des achats et des reventes entre grands groupes de l'agro-alimentaire.

Ces dernières années, les travailleurs n'ont pas changé d'activité, mais ils ont changé plusieurs fois de patrons. Ils dépendaient de Degussa Flavors, repris à partir de 2006 par l'immense groupe Cargill et enfin revendus à un groupe irlandais, Kerry Flavors depuis moins d'un an.

Aujourd'hui, celui-ci projette de se débarrasser des services commerciaux et recherche et développement : 77 emplois risquent d'être supprimés sur un effectif de 176 travailleurs. Quelques mutations sont proposées à Haubourdin dans le Nord, au Royaume-Uni ou à Turin, mais le compte n'y est pas et tout le monde n'a pas envie de partir au loin pour se retrouver peut-être dans la même situation quelques mois plus tard.

La direction argue d'un déficit – des dettes cumulées – qui s'élèverait à 30 millions d'euros. Mais les travailleurs réclament de pouvoir vérifier cette somme. Il faudrait en effet mettre le nez dans les comptes de Kerry mais surtout dans ceux de Cargill, numéro un mondial dans l'agro-alimentaire. Il faudrait savoir par exemple quelles ont été les modalités de la transaction. Car les syndicalistes CGT ont bien l'impression que Kerry se rembourse sur leur dos des sommes versées à l'époque.

Cette manifestation du 19 septembre est la première des actions prévues et les salariés de Kerry n'ont qu'un mot d'ordre : « Pas question de baisser les bras ».

Correspondant LO

## • Mali

# Hollande s'en va-t-en guerre

**Le gouvernement du Mali a demandé l'aide militaire de l'ONU pour reconquérir le nord du pays, contrôlé depuis plus de six mois par des groupes séparatistes pour la plupart dirigés par des islamistes. Son président intérimaire et le Premier ministre demandent l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité autorisant l'intervention « immédiate » d'une « force militaire internationale ».**

C'est Laurent Fabius qui, le premier, a fait cette annonce, mardi 25 septembre, en marge de l'assemblée annuelle des Nations unies, avant la déclaration de François Hollande sur le même thème : la France « soutiendra les initiatives » permettant au Mali « de retrouver son intégrité territoriale ». Le gouvernement malien avait pourtant proclamé à plusieurs reprises qu'il ne souhaitait pas

voir son pays occupé par des troupes étrangères, en particulier le sud du pays, autour de la capitale, Bamako.

Les gouvernements des pays africains voisins sollicités pour envoyer des troupes se sont fait également longtemps tirer l'oreille. Plusieurs d'entre eux sont au bord de la rupture, et une opération militaire va leur être extrêmement coûteuse.

Le gouvernement français a su donner les bons arguments, puisque 3 300 militaires venant des États d'Afrique de l'Ouest devraient participer à cette force d'intervention. Il s'agirait de la Côte d'Ivoire, du Nigeria et du Burkina Faso, mais également du Tchad et du Niger.

Le gouvernement français dit ne pas vouloir intervenir en première ligne. « Pas question d'envoyer des troupes au sol », ont martelé plusieurs ministres. Mais personne n'est dupe. La France est bien sur le devant de la scène. L'intervention militaire française aurait déjà commencé, avant même la demande du Mali. D'après *Le Figaro*, une centaine de membres

des Forces spéciales sont déjà déployés. Les commandos de la Marine nationale sont « sur zone », et le ministre français de la Défense, Le Drian, a promis l'aide logistique avant qu'on le lui demande. La formule « pas de troupes au sol » permet aisément d'imaginer ce que pourrait être une intervention militaire française : aviation, transport, renseignements, formation, encadrement...

Cette opération militaire est d'abord l'œuvre de la France. La Françafrique n'est visiblement pas morte, quoique pas en première ligne, mais dans le rôle de l'entraîneur et du commanditaire.

**Bertrand GORDES**

## • Afrique du Sud

# Les mineurs de Marikana ont fait reculer Lonmin

**Le 18 septembre, après six semaines d'une grève qui aura coûté la vie à 40 de leurs camarades, les 38 000 mineurs de platine du complexe Lonmin de Marikana ont contraint le géant minier à céder du terrain.**

Sans doute n'ont-ils pas obtenu les 1 250 euros par mois qu'ils revendiquaient. Mais, avec une augmentation immédiate de 11 à 22 % et une autre de 12 % à négocier le mois prochain, c'est déjà trois fois plus que ce qu'avaient obtenu les quatre grandes grèves de l'année 2011, dans les mines de charbon, de diamant, d'or et dans la métallurgie.

La grève de Marikana aura été remarquable à bien des égards. D'abord parce qu'elle s'est déroulée hors du contrôle et malgré l'opposition de l'appareil bureaucratique du syndicat des mineurs. Ensuite parce que la force des grévistes de Marikana aura été, outre leur détermination, d'avoir su entraîner les principales mines de la région.

Après le massacre du 16 août qui avait fait 34 victimes dans les rangs des grévistes, des arrêts de travail s'étaient produits dans de nombreuses mines. Mais ce furent les cortèges des grévistes de Marikana qui, en se rendant de mine en mine, finirent par transformer ces débrayages en grève. Du coup, le 11 septembre, le numéro un du platine mondial, Anglo Platinum, arrêta la production dans ses mines du bassin de Rustenburg. Les jours suivants, les autres trusts du platine et du chrome faisaient de même.

Les compagnies minières avaient été prises de court par l'extension rapide du mouvement et tentaient d'arrêter l'embrasement. Ayant fermé les mines pour se livrer à

un chantage aux licenciements, elles firent appel aux forces de répression du régime. Le 15 septembre, des blindés légers de la police et de l'armée, appuyés d'hélicoptères, investirent Nkaneng, le plus important des bidonvilles habités par les grévistes de Marikana, faisant de nombreux blessés. Dans le même temps, l'armée quadrillait la région de Rustenburg.

Mais rien n'y fit. Renforcés par la mobilisation des mineurs de la région, ceux de Marikana ne cédèrent pas. Ce fut finalement Lonmin qui, face à un mouvement que rien ne semblait pouvoir arrêter, finit par lâcher du lest.

Mais ce n'est pas pour autant que ce mouvement est terminé. Dans le bassin de Rustenburg en particulier, le complexe

d'Anglo Platinum reste en grève avec ses 26 000 mineurs, tout comme d'autres mines importantes, comme celles d'Aquarius et d'XStrata. Et, surtout, la vague de grèves a depuis longtemps gagné les mines d'or dans plusieurs bassins du pays. Dès le 29 août, la majorité des 46 000 mineurs du complexe KDC GoldFields, près de Johannesburg, s'étaient mis en grève. Depuis, plusieurs grandes mines se sont jointes à eux, dont des mines appartenant au numéro un de l'or sud-africain, AngloGold Ashanti.

Aujourd'hui, le régime et les trusts miniers s'inquiètent de la contagion que pourrait susciter le recul de Lonmin. Aussi la loi martiale a-t-elle été décrétée dans le bassin de Rustenburg, qui reste le centre névralgique du mouvement.

Mais les mineurs ne se laissent guère intimider, même ceux de Marikana qui sont

consensus avoir obtenu satisfaction : en témoignent les émeutes du 19 septembre à Nkaneng, après l'annonce du décès d'une conseillère municipale très appréciée, blessée lors des raids policiers du 15 septembre ; ou encore celles qui ont touché le complexe d'Anglo Platinum. Dans les deux cas, les blindés des forces de répression ont été renversés et brûlés, forçant l'armée à se retirer à distance.

Dans ce mouvement, les mineurs ont pour eux leur détermination et la capacité d'organisation dont ils ont fait preuve, mais aussi leur nombre, leur poids économique, et un prestige politique considérable, du fait de leurs luttes passées sous l'Apartheid. Bref, ils auraient de quoi faire craindre à la bourgeoisie une crise sociale incontrôlable et ils auraient donc les moyens de lui arracher beaucoup plus encore.

**Amanda HUNT**



## • Tchad

# La grève dans la Fonction publique

**Cet article est extrait du journal *Le Pouvoir aux Travailleurs* du 9 septembre, mensuel de l'Union africaine des travailleurs communistes internationalistes (UATCI).**

Le 27 août, les travailleurs du secteur public, à l'appel de l'Union des syndicats du Tchad (UST), ont continué leur mouvement de grève lancé le 17 juillet dernier, pour une semaine reconductible, avec un service minimum dans les domaines essentiels comme la santé, face à l'attitude du gouvernement qui refuse toujours de satisfaire leurs revendications. (...)

Les agents de l'État réclament l'application de l'accord signé avec le gouvernement le 11 novembre 2011 sur une grille salariale pour une augmentation générale des salaires. (...)

Le Premier ministre, qui a rencontré tout dernièrement les grévistes, a déclaré : « Vos revendications sont légitimes, mais seulement l'État n'a pas les moyens de les satisfaire tout de suite. » Quant à son patron, Idriss Déby, il menace de rompre les négociations avec les syndicats pour organiser un « référendum » sur les augmentations de salaire. (...) Il refuse toujours de satisfaire les revendications des travailleurs, alors qu'il a signé lui-même l'accord du 11 novembre 2011, sous prétexte qu'« augmenter les salaires, c'est dilapider les ressources financières ».

Qui dilapide les « ressources financières » de l'État si ce n'est pas lui, Déby, sa famille et son clan ? Le bruit court à N'Djamena qu'il est devenu multi-millionnaire, et cela grâce surtout au pétrole de Doba, dans le sud, dont les miettes substantielles vont directement dans sa poche. Mais la plus grosse partie des dividendes est accaparée par des pétroliers internationaux qui exploitent ce pétrole.

Les agents de l'État ne font que défendre leur « gombo » (en quelque sorte leur gagne-pain) et c'est leur droit légitime. Par la grève, ils cherchent à faire céder Déby, avec son arrogance et son mépris envers le monde du travail, et son gouvernement.